

N° 529 — Jeudi 15 Décembre 1938 — 1 fr. 75

DETECTIVE



*"Ma
partrole
d'homme"*

CONFESSION
D'UN
SOUTENEUR

Recueillie par **HARRY GREY**

Lisez dans ce numéro le début de cet unique

DOCUMENT HUMAIN

C'est en juste expiation de mes fautes que les Conseils de Guerre me firent connaître les pénitenciers militaires de Calvi et de Dar-Bel-Amerit. A mon retour au bitume luisant des grandes villes, mon incurable paresse me poussa à choisir tout naturellement le métier de souteneur.



Pour la première fois, un « mac » livre ses confidences en les authentifiant de sa signature et de sa photo sans retouche.

Ce récit vécu, dépouillé de toute littérature, vibrant d'action, montre la vie terriblement instable du « profiteur » de la prostitution, sa mentalité à la fois redoutable et puérile, ses déceptions, ses coups durs, ses crises de cafard, ses angoisses, ses peurs, ses lâchetés, ses trahisons...

Gaston Guillaud — tel est le nom de ce « mac » — m'a ainsi décrit le souteneur moyen : « Un éternel cocu, qui bombe le torse en serrant les fesses... »

Ses avatars innombrables ne l'ont point amené — du moins c'est lui qui l'affirme — au repentir. Après avoir gâché sa vie, il ne prétend point se poser en champion d'une morale à retardement qui ne manquerait pas d'être jugée inopportune autant que déplacée. Ayant accepté — pour des raisons qui ne regardent que lui et moi — de narrer sa vie de « mac », il a tenu sa parole — sa « parole d'homme ».

Un tel geste m'interdit de juger ses actes, d'ajouter à son récit le moindre commentaire.

En apportant ce manuscrit à DETECTIVE, je crois faire œuvre de mise en garde. Les jeunes filles tendres qui liraient ce texte seraient plus fortes contre les entreprises des souteneurs...

16379

H. G.

NE souriez pas. Je vous donne ma parole d'homme, puisque chez nous, dans le « milieu » le mot « Honneur » n'a pas cours, que je suis l'indigne rejeton d'une très bonne famille, et que jusqu'à l'âge de dix-huit ans, époque de ma vie à laquelle j'entrai à la caserne, j'eus une conduite normale. Je vous affirme que si un quelconque quidam m'avait prophétisé qu'un jour je deviendrais « mac », j'en serais resté bleu de stupéfaction et rouge de colère.

Loin de moi l'idée d'imputer à la vie militaire ma déchéance morale. Si j'ai fini par connaître, sur la terre d'Afrique et dans la forteresse de Calvi, les rigueurs disciplinaires, c'était — je suis le premier à le reconnaître — en juste expiation de mes fautes ; l'uniforme m'ayant rendu, tout à trac, cabochard comme pas un.

Le présent récit n'a sans doute qu'une qualité : celle d'être sincère. Le premier argent que j'ai reçu d'une prostituée, mon premier argent de souteneur, disons le mot, je ne l'ai ni même demandé. On me l'a offert. Et je l'ai accepté.

J'avais un semblant d'excuse. Je venais de tirer trois ans de travaux publics au pénitencier de Dar-Bel-Amerit, où MM. les caïds s'étaient chargés de parfaire mon éducation, d'émietter au vent de sable mes derniers scrupules — déjà fortement ébréchés.

Celle qui a eu mon pucelage d'honnête homme se prénomme Berthe. C'était une basse pécheresse qui avait échoué à Taza, où je me trouvais réintégré dans un régiment régulier. A diverses reprises, Berthe m'avait offert, franco de péage, l'hospitalité de sa couche. Un matin, elle fouilla dans son sac et me tendit ses économies — trois cent soixante-quinze francs :

— Prends, tu me feras plaisir.

CONFESSION D'UN SOUTENEUR

recueillie par

HARRY GREY

Elle ajouta, heureuse de me voir empocher l'argent :

— Si tu le veux, je secouerais ma paresse. Je deviendrais une bonne gagneuse. Tu ne manqueras de rien.

Elle tint parole. Un peu plus tard, une nouvelle série de frasques me valurent d'être envoyé au pénitencier de Calvi. Lorsque je sortis, amnistié et libéré, de ce lieu d'horreur, Berthe m'attendait devant la porte.

— J'ai mis pas mal d'argent de côté...

Le surlendemain, nous débarquions tous les deux à Lyon, et nous nous installions en garni, rue Gasparrin.

Ma véritable « carrière » de souteneur allait commencer.

Juliette, ma « doublarde »

Le fameux « milieu » et ses lois rigides ? Quelle vaste blague ! Le « milieu » est archi-pourri. Les irrégularités y foisonnent, ni plus ni moins que dans n'importe quel autre centre social, et ces fameuses lois, pour être à l'inverse des lois prétendues normales, n'en sont pas moins violées tous les jours.

Je les ai violées moi-même, maintes et maintes fois.

Ma doublarde



Le cinquième jour de mon arrivée à Lyon, je me suis déjà mis en état d'infraction.

Rencontrant, dans la rue Victor-Hugo, une femme que j'avais connue, jadis, dans une maison close du Midi, je l'accostai :

— Eh ! Juliette, comment va ?

La poule me contempla pendant un instant et sans doute finit-elle par me reconnaître — chose cependant assez difficile pour ces femmes qui ont eu des amants de passage par centaines. Elle me tendit une main moite :

— Ça va assez mal, merci. Et toi ?

Dix minutes plus tard, j'avais appris que Juliette venait de débarquer de Toulon avec un « mac » à la noix, le Grand Louis, vaguement camelot à ses heures, et qu'elle était dans une dèche noire. Pendant la conversation, son homme à la manque passa à côté de nous. Elle l'appela et fit les présentations. Je lui donnai quelques indications sur le boulot à Lyon, et Juliette commença à se défendre.

Profitant d'une soirée où son homme était allé se distraire au cinéma, je la repiquai, couchai avec elle, et la pris d'autorité sous mon aile, violant ainsi brutalement la loi du « milieu » qui qualifie d'irrégularité grave le fait de voler la femme d'un collègue.

Pourquoi avais-je pris cette « doublarde », alors que Berthe gagnait plus d'argent qu'il ne nous en fallait ? Simplement parce que devenu « mac », j'entendais exercer le métier dans sa plénitude, sans la plus petite restriction, en vrai barbeau et non pas en barbillon !

Sanctions

L'explication entre le Grand Louis et moi eut lieu le lendemain dans un café de la Place Bellecour. J'y arrivai accompagné de Juliette et déclarai tout net à l'homme que j'avais couché avec sa femme, qu'elle ne voulait plus de lui et que je la gardais.

Ce « demi-sej » prétendit alors arranger l'affaire à l'amiable, et m'annonça qu'il me mettait à l'amende de cinquante louis, que je refusai net de payer en lui disant : « Je te prends ta femme, c'est vrai, mais je suis un peu excusable, car tu n'es qu'un barbeau à la noix, indigne de posséder une « gagnieuse ». Allons fous le camp et vite ».

Tout « mac » à la manque qu'il était, le Grand Louis ne voulut pas se retirer. Nous nous expliquâmes dehors, à coups de poing sur la gueule, et, comme dans le « milieu » aussi bien qu'ailleurs c'est toujours la loi du plus fort qui est la meilleure, il eut tôt fait de s'avouer K-O.

Cette explication eut lieu derrière la palissade de l'Exposition canine. Le Grand Louis m'ayant annoncé qu'il en avait assez, je lui ordonnai de quitter la ville de Lyon, ce qu'il fit, le soir même, et je n'ai pas de honte à avouer lui avoir moi-même payé son billet de troisième. Ce billet me coûta moins cher que

Le dit-homme

l'amende qu'il avait eu la prétention de vouloir m'infliger, et pourtant, au fond, cette amende était régulière et s'adaptait parfaitement au cas, vu qu'il est de règle de payer une amende à l'homme auquel on arrache son gagne-pain.

Or, mon cas était d'une irrégularité flagrante, et je violais une deuxième fois les lois du « milieu » en refusant de payer à cet homme son dû, et, en profitant de ma force pour liquider le compte « à l'œil ».

Comme on le voit, l'amende, règle soi-disant absolue, n'est en réalité qu'une entente de principe, destinée à éviter ces coups durs mortels, où les balles blindées ont le dernier mot.

Neuf fois sur dix, quand la poudre parle, l'homme meurt pour une roulerie qui ne vaut pas d'être ramassée avec une paire de pincettes de dix mètres de long, et qui, oh ! ironie, se tire de l'affaire sans désagrément. En effet, et quoi qu'on puisse penser à l'effet du contraire, les « femmes de business » peuvent trahir leur homme. En cas de coup dur, ce ne sont jamais elles qui trinquent.

Fille à béguins

Eviter, coûte que coûte, une rencontre entre sa « régulière » et sa « doublarde », telle doit être la préoccupation constante du souteneur assez idiot pour se compliquer ainsi la vie. Pour le reste — sorties inattendues, découchages, absences, et cætera — les explications de l'homme seront toujours gobées. La crédulité de la catin n'égale que son abrutissement mental.

Faut-il encore que le jeu en vaille la chandelle... Or, avec ma « doublarde » et son « mac » à la noix, je m'étais donné bien du mal pour pas grand-chose. En effet, cette femme se révéla bientôt comme appartenant à l'espèce haïssable entre toutes : j'ai nommé la femme à béguins. Impossible d'obtenir d'elle un travail sûr et régulier. Littéralement hantée par le prestige de l'uniforme, elle passait avec certains gradés de longues heures improductives.

Rien, n'y faisait, ni les paroles câlines, ni les volées qui la laissaient pantelante sur le tapis de l'hôtel. La garce promettait bien de ne pas recommencer, mais dès mon dos tourné elle « remettait ça » de plus belle.

L'ayant jugée incorrigible, je résolus de la céder à une maison. Je m'abouchai par téléphone avec un des « placeurs » spécialisés dans la fourniture de sujets nouveaux pour les établissements de province.

— Allo, ici Gaston Guillaud, le grand Gaston. C'est à Emile le Mâconnais que je parle ?

— Oui.
— Bon, j'ai une « cravate » pour toi.
— Attends... J'en ai le placement pour Clermont-Ferrand. Combien en veux-tu ?

— C'est la belle petite avec laquelle tu m'as vu avant-hier matin à l'apéro. J'en veux cinquante louis.

— Rien à faire. Vingt-cinq et ça ne vaut pas plus. Je la connais un peu. Le béguin quotidien.

— Tâche de faire quarante.
— Non, vingt-cinq. Pas un rond de mieux.

Cette nuit-là, Juliette rappiqua à deux heures, complètement flapie.

Je l'attendais, d'assez mauvais poil, d'ailleurs, car j'avais promis à Berthe, l'avant-veille, de passer cette nuit-là avec elle et j'avais été obligé de lui raconter un « baratin » où il était question d'un « règlement de comptes » nocturne entre copains, règlement de comptes qui exigeait ma présence.

— Combien ? demandai-je laconiquement.
— Vingt francs, eut-elle le culot de me répondre.

Je m'avançai sur elle. Ma rogne éclata :

— Vingt balles, lui crachai-je au visage. Vingt balles avec une gueule comme t'en as une et une virée de six heures ! Sans blague ! Tu te fous de moi !

— Mon petit Gaston...

— Fous moi la paix Tu t'es encore envoyée un ou

deux sous-officiers à l'œil ! Hein ? Dis un peu que ce n'est pas vrai, dégoûtante, dis le voir un peu !

Elle tenta mollement de protester, pour la forme, et s'abattit sur le lit en pleurant. Mais j'eus vite fait de lui sécher ses larmes : « En tout cas, lui dis-je, c'est le der des ders que t'aura à l'œil avec moi. Demain matin, tu pars en maison, à Clermont-Ferrand.

Bouleversée, elle se dressa. « Non ! supplia-t-elle, non ! laisse-moi rester ici avec toi, mon petit homme que j'aime... » Et elle se jeta à mes genoux.

Je demeurai inflexible.
Vingt francs !... Quand ma Berthe se faisait, — en cette époque de prospérité — des journées qui dépassaient souvent le demi-sac !

Sans compter que Berthe — je le dis sans fausse honte — je l'aimais beaucoup.

Mes premiers cent mille francs

Je devrais dire « nos » premiers cent mille francs, puisque, tout compte fait, ma part d'efforts se réduisait à effectuer des versements bi-hebdomadaires à ma banque.

Je débutai dans le milieu en violant ses fameuses lois qui interdisent de chiper la "gagneuse" d'un copain. Mais je n'avais pas su résister à la tentation d'une double "comptée"... Tant pis pour les autres !

Le jour où mon compte totalisa les six chiffres, j'offris à Berthe une journée de liesse, et, le soir, au sortir du souper, je lui fis part d'une appréhension qui me tourmentait depuis quelques jours :

— Notre bonne police lyonnaise a repéré ton petit homme...

— Je le savais, me dit-elle. Mes copines m'ont dit...

— Peu importe ce que tes copines t'ont dit. Un fait est sûr. Le bitume de Lyon commence à me brûler les semelles. Que dirais-tu de Toulouse ?

— Tu crois que je me défendrai aussi bien qu'ici ?

A cette question, qui laissait percer les préoccupations commerciales de cette femme si sérieuse, je répliquai par des encouragements flatteurs :

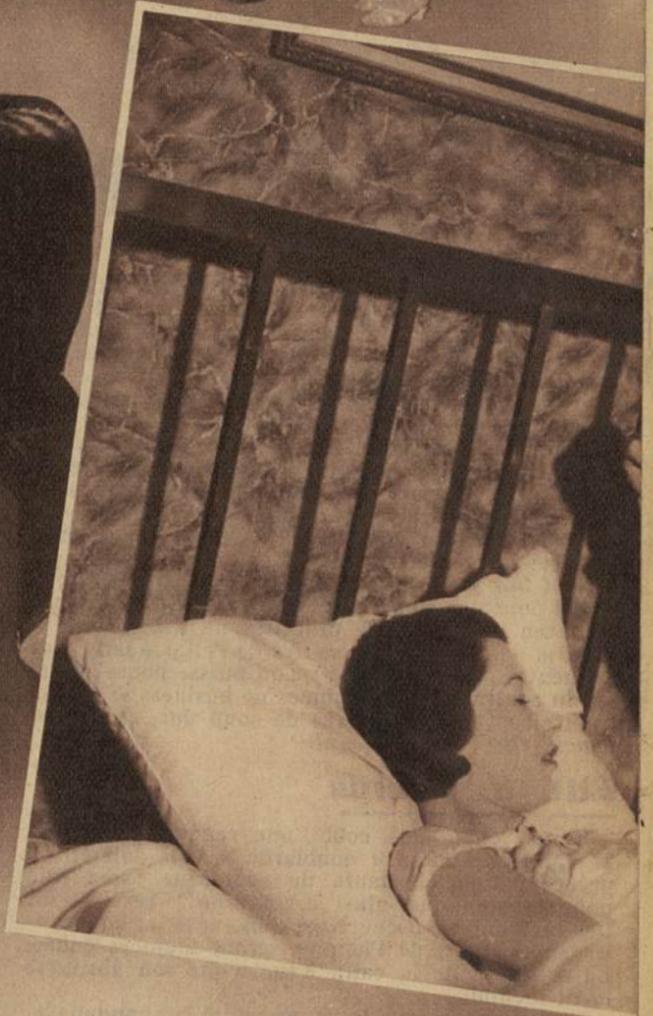
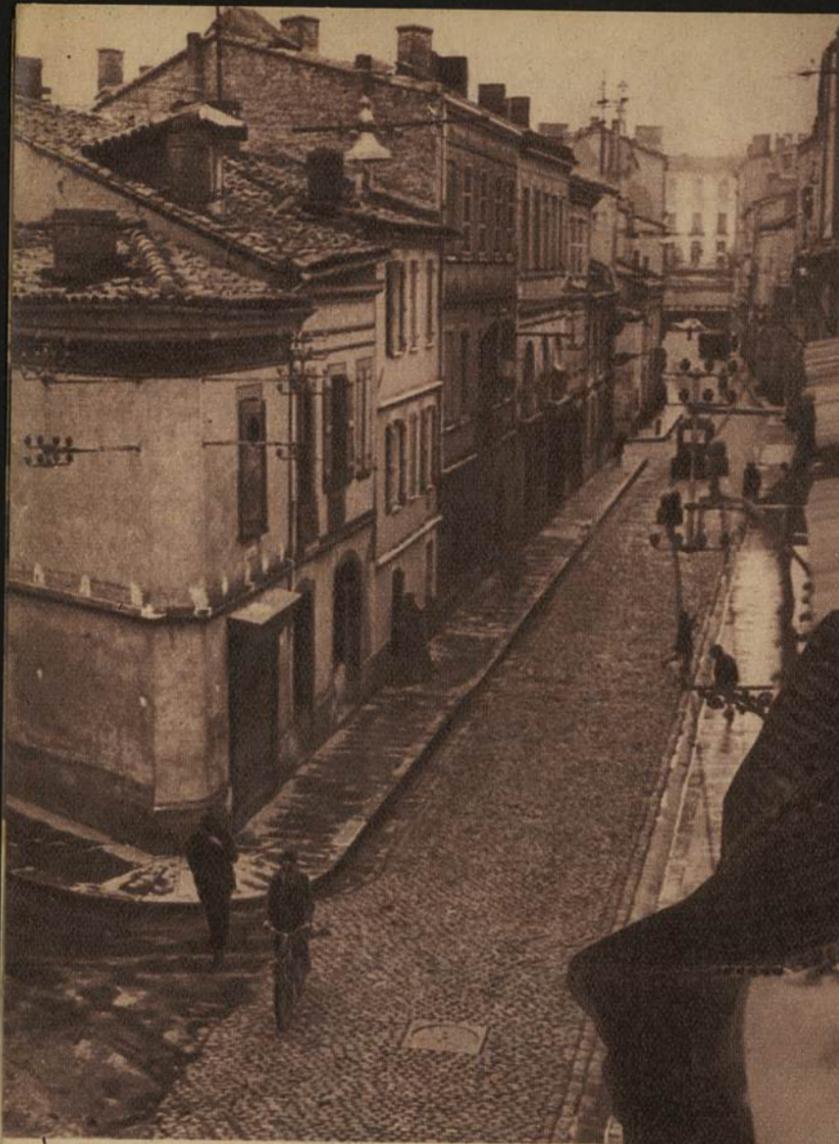
— Une bonne gagneuse comme toi se défendra n'importe où. Avec toi, je suis certain de bouffer des bons biftecks là où d'autres boufferont de la m... !

Huit jours plus tard, ma Berthe levait son premier client, à la terrasse d'une grande brasserie, tandis que j'étais, hanté par cette étrange manie qui me vient de mes tribulations pénitencielles, devant la prison du lieu — monument lugubre, sans intérêt aucun.

Un type qui a fait mouche, c'est celui qui a dit que l'oisiveté est la mère de tous les vices.

Le souteneur se vautre dans l'oisiveté, rien de plus exact. Mais de temps à autre — et il n'y a pas d'exception à cette règle — il connaît la crise d'ennui, de mortel cafard. Dans ces moments-là, celui qui saurait le prendre lui ferait décharger une péniche, paver une rue ou scier du bois pour tout l'hiver. Il s'em...





au maximum. Il est mûr pour la bêtise — voire pour le coup dur.

Moi qui vous parle, j'ai connu des gars qui, nantis d'une ou deux belles poulettes, n'avaient qu'à se laisser vivre. Ces gars sont à Cayenne ou en centrale, parce qu'un jour l'ennui mortel qui les rongait les a poussés à monter une « affaire ».

Quand la crise d'ennui a commencé à me ténasser le cerveau, dans cette ville de Toulouse où je me sentais tout dépaycé, je me suis soudainement mis dans l'idée de faire fructifier mes cent mille francs !

Je répète que dans ces moments-là, le sang du meilleur des meilleurs se change en jus de tomate.

Mes hésitations oscillaient entre une affaire commerciale — la commandite d'un garage — et le jeu. Comme de juste, je me décidai pour le jeu.

Le torchon flambe

Pour économiser ces cent sacs, il nous avait fallu pas mal de temps.

Pour les paumer, il ne me fallut que quarante-huit heures, voyage compris.

Après avoir retiré l'argent de la banque, j'annonçai à ma femme qu'un petit voyage de huit jours à Marseille m'était nécessaire pour régler certaines affaires militaires.

Ayant entièrement confiance en moi, Berthe ne fit aucune objection à mon départ et je poussai alors jusqu'à Monte-Carlo avec la ferme détermination de gagner, grâce à mes cent sacs, au moins le demi-million, et où hélas ! je perdis tout à la roulette, rentrant ensuite à Toulouse penaud et raide comme un passe-lacet !

L'argent, dit-on, ne fait pas le bonheur. C'est fort possible, mais il est certain que le manque d'argent aide considérablement à faire le malheur...

De retour au bercail, le brutal réveil me galvanisa. Je fis aussitôt à Berthe ma lourde confession.

— Pardonne moi, chérie. J'ai cru agir dans notre intérêt. Si j'avais gagné, nous aurions pu prendre une maison. Tu aurais fait travailler les autres...

Ouais ! folle de colère, Berthe m'accabla de sanglants reproches. Pour tenter de la calmer, je dus me résoudre — les paroles tombant dans le vide — à lui administrer quelques bonnes gifles. Rien n'y fit. Elle hurlait toujours, ameutant tout l'hôtel. Sa bouche, tordue par la rage, proférait à mon égard les épithètes les plus malsonnantes :

— Crapule, salaud, marchand de viande, maquereau, voleur !

Ce dernier mot, on le comprendra facilement, me fit perdre le contrôle de mes nerfs. Excédé, je saisis une bouteille vide et la lui brisai sur le crâne. Elle s'effondra et se tut.

Atterré, je me précipitai et lui prodiguai les premiers soins, étanchant le sang qui lui inondait le visage. Elle ouvrit les yeux en entendant la sirène de l'ambulance, que l'hôtelier avait demandée par téléphone. Tandis que les infirmiers gravissaient l'escalier, elle me dit, haletante :

— C'est fini nous deux. Ne crains rien. Je dirai que

je suis tombée. Dans mon sac, tu trouveras quatre cents francs. Ils sont à toi. Adieu !...

— Non ! Je ne veux pas...

Mais déjà, les blouses blanches entraient dans la chambre.

En bas, sur le trottoir, je m'adressai au chef infirmier :

— Puis-je monter dans l'ambulance ?

Et cet homme impoli, auquel visiblement ma tête ne revenait pas, de répondre d'un ton sec en claquant la porte :

— Non ! Notre bagnole n'est pas une voiture cellulaire !

Misère and C^o

Existe-t-il des femmes qui aiment à être battues ? C'est fort possible. Mais la vérité m'oblige à dire que j'en ai rarement rencontré sur la route — pourtant tortueuse et pleine de tournants à surprises — que j'ai suivie...

Dans le « milieu » de Toulouse la vérité sur... l'accident de Berthe s'était ébruitée — et elle ne me constituait pas précisément une référence auprès des « femmes de business ».

Certains romanciers ont laissé entendre que l'entraide financière était chose courante dans le « milieu ». Encore un mythe. On y exècre les tapseurs. La mouise ne tarda pas à venir hurler à ma porte. Je me vis obligé, pour subsister et assister Berthe à l'hôpital, de vendre ma montre, mon étui à cigarettes, mes boutons de manchettes, quelques costumes... Je connus la faim, la « sautant » une fois pendant trois jours entiers...

Enfin, un soir, dans un bar, je fis la connaissance d'une petite bretonne esseulée, surnommée Zizi, brunnette au corps admirablement fait, mais à la tête aussi dure que le granit de son pays.

Depuis la veille à midi, je n'avais rien mangé. Je sentais que la petite cherchait un mâle...

— Mon homme, soupira-t-elle, vient d'en « saper » pour cinq ans. Ils l'ont envoyé à Nîmes.

L'occasion était tentante. Mais je sentais aussi — je dis les choses telles qu'elles sont — que cette femme désirait, avant de conclure le pacte, m'offrir

l'occasion de lui prouver mes ardeurs viriles. Et allez donc rompre des joutes amoureuses avec un estomac qui lance des S. O. S. !

Pendant un bon moment, j'hésitai, me cabrant devant la rude humiliation que devait être l'aveu de ma faim. Puis brusquement, toute honte bue, je me décidai :

— Te me payes à souper ?

— Sûr. Tu n'as qu'à commander.

Face ! Je gagne ! Si elle avait dit non, si elle m'avait ri au nez, je n'avais plus qu'à battre précipitamment en retraite, en masquant ma confusion dans l'éclaboussement d'un mot ordurier.

Tristesse de ce triste métier, fait de vies gâchées... Qu'on ne s'y trompe pas. Je ne suis point un repentir. Je suis un écoeuré.

Ce métier en marge a l'inconsistance de la méduse. Quand je tourne la tête pour regarder mon passé, quand j'essaie d'accrocher un souvenir, c'est comme si je tentais de recueillir du mercure sur une fourche.

Vingt ans de corde raide — et pourrie avec ça... Passons...

Berthe me « fait la malle »

Zizi, « doublarde » provisoire, exploitée pour des motifs strictement alimentaires, m'arracha cette promesse :

— Dès que Berthe sortira de l'hôpital, je me séparerai d'elle pour de bon, et tu deviendras, toi Zizi, ma « régulière » !

Berthe, je l'aimais plus que jamais, et j'étais bien décidé à la reprendre, de gré ou de force.

Quand elle quitta l'hôpital, tout à fait guérie et en apparence sans rancune, je la suppliai d'oublier.

— D'accord, me dit-elle. Nous allons recommencer à zéro.

Ma pauvre Berthe a terriblement changé. Elle ne me laisse qu'une liberté relative, me fait surveiller quand je vais tranquillement faire une belotte avec les copains, m'interroge avant et après chaque sortie, donne des coups de téléphone dans les bistros où elle sait que je me trouve, m'oblige à rendre compte sur compte, le tout aggravé, lorsqu'elle croit découvrir que je lui ai menti, de scènes violentes se

terminant par des flots des larmes, des crises de nerfs que je me vois obligé de calmer...

Son labeur se ressent de cette vie d'enfer. Ses comptées se maintiennent péniblement à un niveau très inférieur à celui d'autrefois, ce qui ne va pas sans m'attrister.

Après avoir caressé le projet de balancer Zizi, je me vois obligé, au contraire, de la ménager — elle que je n'aime guère — en raison de l'important soutien pécuniaire qu'elle m'apporte.

Dans ses moments de bonne humeur, Berthe larmoise :

— Pardonne à mon mauvais caractère. C'est ce coup que tu m'as donné qui m'a ébranlé le cerveau. Les michetons eux-mêmes ne me reconnaissent plus. Prends patience, cela me passera.

Le tragique, c'était de tenir le coup, sans heurt, entre ma « régulière » et ma « doublarde », qui me

A Toulouse, les basses pécheresses s'expliquent sur le trottoir (à g.) de la rue du Canal. Ayant corrigé trop durement ma pauvre Berthe, je payai cher cette inqualifiable erreur. On peut m'en croire : les femmes qui "aiment à être battues" sont rares...

Quand les inspecteurs posaient la question sacramentelle :

— De quoi vivez-vous ?

— Du jeu, répondaient les gars.

Moi, je trouvai autre chose et cela me permit de répondre : « Je vis du cinéma ». Ce qui était vrai et faux à la fois, car si je ne vivais pas de mes rares cachets, ma fréquentation assidue des officines de figuration me permit, après avoir figuré moi-même pour la forme, de repérer, parmi les jeunes figurantes qui faisaient plus de passes en ville que de cachets au studio, une nommée Paulette, que je pris en doublarde, à l'essai, avec ma Zizi de Pau.

Je n'étais pas venu sur la Côte pour faire le bricoleur. Mon plan, longuement mûri, consistait à faire subir à une jeunesse le patient dressage qui la transformerait en une fructueuse poule de luxe — ainsi disait-on à ce moment-là.

Mais la nommée Paulette était-elle le « sujet » rêvé ? Blonde, élancée, de manières et de voix agréables, cette fleur de chair paraissait convenir — côté physique — au rôle que j'entendais lui faire jouer. Malheureusement, sa mentalité s'avérait exécrable.

Pendant la première quinzaine — lune de miel à éclipses fréquentes — j'eus à maintes reprises l'impression très nette que j'étais tombé, pour mon début, sur un mauvais numéro, et je fus à deux doigts de la laisser choir.

Mais que voulez-vous, un vrai « mac » a toujours une confiance que je qualifierai de naïve dans le dressage qu'il compte appliquer à la femme qu'il a réussi à tomber, et je pensais que Paulette ne résisterait pas à ce dressage.

Une fois déjà, la Riviera avait oublié de me porter chance. J'étais loin de me douter qu'elle allait recidiver — de manière foudroyante.

Mal vu, en dépit de ma « couverture » cinématographique, par la police, — les inspecteurs me harponnèrent jusqu'à trois fois dans la même journée, pour me questionner — je décidai de quitter Nice et me rendis avec Paulette à Cannes.

Ah ! misère de misère, qu'avais-je fait là !

A Cannes, la police est encore plus rigoureuse, s'il se peut, qu'à Nice

Trois jours après notre arrivée dans cette colonie touristique anglo-américaine, je fus accosté dans la rue par deux inspecteurs et prié de me rendre en leur compagnie à la sûreté, où je retrouvai, à ma grande surprise, ma « doublarde » Paulette que je croyais en train de tapiner à l'autre bout de la ville.

Instantanément, tout s'effondra.

La même se conduisit comme une salope qu'elle était, en m'accusant non seulement « d'avoir exigé d'elle de l'argent sous la menace des coups », ce qui en quelque sorte était vrai, mais encore « de l'avoir obligée pour la première fois à se prostituer », ce qui était faux, car avant de lui avoir même adressé la parole, je savais qu'elle avait déjà tapiné.

Elle avait dix-huit ans à peine.

Inculpé d'exercice du métier de souteneur, je fus transféré à la prison de Nice en attendant la correctionnelle.

Je pourrais vivre cent ans que je n'oublierais jamais la prison de Nice. Du quartier B, où je me trouvais, on voyait à travers les barreaux, le versant de Cimiez et un panorama magnifique.

Le tribunal correctionnel me condamna à deux ans de prison.

En prison, je travaillai au montage des lits de fer et les copains me consolèrent en me disant :

— Au fond, t'es un veinard. Tu n'as hérité que de deux ans, parce que les juges n'ont pas retenu contre toi, l'excitation de mineures à la débauche. Et, de plus, fait réellement exceptionnel, omission incompréhensible, ton jugement ne comporte pas d'interdiction de séjour !

Durant ma prévention, Zizi m'avait assisté le plus régulièrement du monde. Chaque semaine, son mandat m'avait permis de cantiner à m'en faire péter la panse. Du jour où je pris la bure des condamnés, le pactole se tarit d'un seul coup. La huitaine ne s'était pas écoulée que Zizi m'envoyait une lettre — adressée « mon cher cousin » — où elle m'annonçait, en dix lignes : « qu'elle n'avait plus de temps à perdre avec un bon à rien de mon acabit et qu'elle me résiliait purement et simplement ».

Afin de bénéficier de la réduction de un jour sur quatre accordée par l'administration pénitentiaire aux condamnés qui demandent à purger leur peine en cellule, je m'étais résigné à subir l'isolement.

Dans mon cachot, l'abandon de Zizi me laissait doublement seul.

(A suivre.)

Gaston GUILLAUD.

Copyright 1938 by *Detective* and Harry Grey.

Reproduction, même partielle, rigoureusement interdite.

Reportage photographique *DETECTIVE*.

Marcel CARRIERE.

Décidément la Côte d'Azur ne me valait rien. A Monte-Carlo, j'avais perdu mon argent. A Cannes, je perdais ma chère liberté !

menaçait sans cesse de donner un coup de fil à sa rivale.

Tout n'a qu'un temps...

Un soir, en rentrant à l'hôtel pour retrouver Berthe avec qui j'avais rendez-vous, je crus remarquer sur les lèvres de mon hôtelière un sourire ironique.

Escaladant les marches quatre à quatre, je bondis dans la chambre

Pas d'erreur, le sourire de l'hôtelière était justifié. Ma régulière, ma Berthe que je n'avais jamais cessé d'aimer, m'avait « fait la malle » !

On peut mépriser l'homme qui consent, moyennant argent, à livrer le corps de sa compagne au premier venu. Il n'est pas moins vrai que l'exemple n'est pas rare de « macs » aimant beaucoup leur « femme », et je puis dire, tout le premier, que le départ de Berthe, sans un mot d'adieu, me causa un immense chagrin.

Je ne songe pas à bluffer. Mon chagrin fut tel que je décidai de quitter Toulouse, afin d'éviter à la fois le tourment des souvenirs douloureux et les sourires narquois de ces messieurs-dames du turf, trop heureux d'insulter à mon malheur.

Zizi, devenue, par le jeu de ces tristes circonstances, ma « régulière », accepta d'aller travailler pour moi en cabane, à Pau.

Sur les bords de la Riviera...

Obsédé par un impérieux besoin d'action, je pris le train pour Nice, certain de trouver à m'occuper de manière fructueuse sous le ciel bleu de la Riviera.

J'admire les hommes, quels qu'ils soient, qui remplissent bien leur fonction sociale, quelle que soit cette fonction. Je rends donc ici hommage à la vigilance du chef de la Sûreté de Nice, M. Curti, lequel faisait tout son possible, — et ce possible frisait l'impossible — pour rendre le séjour de Nice intenable aux « macs ».

On se croit toujours plus fort que les autres. Aussi essayai-je de tenir le coup.



Chronique du BAGNE

Saint-Laurent-du-Maroni
(de notre correspondant particulier)

Au matin du 16 octobre dernier, tout le village de Saint-Laurent-du-Maroni était en rumeur. On lisait l'indignation sur chaque visage ; on entendait, dans chaque groupe réuni au seuil des habitations, des propos pleins d'émoi et des exclamations de colère.

Que se passait-il ? L'église avait été pillée dans la nuit. Calices, ostensoirs, patène d'or, burettes de cristal et tous menus objets sacerdotaux avaient été volés par quelques inconnus.

Aux yeux de toute la population de Saint-Laurent, le méfait passait pour forfait. Il faut dire que les nègres et coloniaux résidant ici sont fort attachés à la religion, voire aux superstitions excessives. Quel crime d'avoir profané le saint lieu ! Quelle malédiction pour Saint-Laurent d'être frappé d'un tel malheur !

Au lendemain de ce jour néfaste, des cris poussés par une femme atterrée jetèrent de nouveau l'émoi dans le village. Cette fois, il s'agissait d'une agression commise par un évadé pour se procurer des vivres. L'auteur de cet attentat n'était-il point le même que celui qui avait dévalisé l'église ?

Cependant, la police locale et l'administration pénitentiaire s'affairaient aux recherches.

Le 20 octobre, vers 10 heures du soir, alors que l'agent de police Roland et un surveillant porte-clefs se trouvaient à l'affût, au lieu dit « La Pépinière », ils perçurent soudain un léger frôlement dans le feuillage. Un moment après, deux silhouettes, dont l'une portait un paquet volumineux, sortirent précautionneusement du fourré. Les deux individus ne parlaient point. Ils effleuraient la terre d'un pied félin, tels des fauves chassant dans la jungle.

Roland et son compagnon ne doutèrent point que les deux inconnus étaient des évadés : ceux-là, sans doute, qui avaient à répondre et du cambriolage et de l'agression dont Saint-Laurent restait si vivement ému.

— Halte-là ! crièrent les traqueurs. Arrêtez-vous ou nous tirons.

Les fuyitifs n'en continuèrent pas moins leur chemin à travers les taillis profonds.

En quelques bonds, Roland et le surveillant porte-clefs furent sur les talons de leurs adversaires. L'un de ceux-ci fut assommé ; l'autre, qui cou-

rait encore, fut abattu de trois balles mortelles.

Un peu plus tard, le mort et le blessé étaient identifiés sous les noms respectifs de Sauvage et de Vianet. Ce n'était point des évadés, mais d'anciens forçats tout nouvellement libérés. Quoique ça, ils étaient réellement les cambrioleurs de l'église ; le sac portait l'un d'eux contenait tous les objets provenant de ce temple.

Sans doute, les malfaiteurs eussent mérité un châtement moins inexorable que la mort et le massacre. La population de Saint-Laurent ne blâme point, pourtant, les deux justiciers trop expéditifs. Pour elle, ce ne sont ni Roland ni son auxiliaire qui ont sévi si brutalement contre les voleurs sacrilèges : c'est la juste vengeance de Dieu...



Aux îles du Salut, annexe du bagne de la Guyane, la nouvelle de la réduction de sa peine vient de parvenir à Seznec. Inculpé du meurtre du conseiller général Quémeneur, ce forçat avait été condamné le 3 novembre 1924, par la Cour d'assises du Finistère, aux travaux forcés à perpétuité. Par suite de la nouvelle mesure prise en sa faveur, sur intervention dans la section de la Ligue des Droits de l'Homme de Riec-en-Belou (Finistère), le condamné voit sa peine commuée en vingt ans de travaux forcés.

Faut-il rappeler ce que fut la tragique affaire Quémeneur-Seznec ? Le procès fut l'un des plus retentissants du siècle.

Le 24 mai 1923, le riche négociant et conseiller général de Landerneau, Pierre Quémeneur, quitte sa villa « Ker Abri » pour rejoindre à Rennes son associé Seznec, habitant de Morlaix. Les deux hommes doivent aller traiter une importante affaire à Paris, avec un mystérieux acheteur d'autos d'occasion, lequel se dit commissionné par le gouvernement des Soviets pour expédier en U.R.S.S. autant de vieux véhicules qu'il en pourra acheter. Quémeneur emporte sur soi un chèque de 80.000 francs pour financer l'entreprise. Il quitte Rennes dans la Cadillac que Seznec dit devoir aller livrer à l'homme d'affaires des Soviets.

On ne revoit jamais Quémeneur. Sur demande de sa famille, la police ouvre une enquête. La trace des deux voyageurs est retrouvée à Ernée, au Mesle, à Dreux. Mais, à partir de Houdan, les témoins déclarent n'avoir plus remarqué que le seul Seznec à bord de la Cadillac. L'automobiliste breton a acheté dix bidons d'essence à la Queue-les-Yvelines. Un des bidons qu'il a échangé avec le garagiste de cette localité est taché de sang.

Cependant Seznec est revenu à Morlaix. Malgré ses difficultés d'argent, on

Condamné depuis 14 ans aux travaux forcés à perpétuité, Seznec (ci-contre, à l'extrême gauche) vient de bénéficier d'une faveur qui réduit sa peine à 20 ans de bagne. Il ne reste donc au condamné que 6 ans à passer aux îles du Salut. Mais il y a le "double" ! Seznec aura plus de 80 ans lorsqu'il sera libre. La "faveur" qu'on vient de lui octroyer n'est qu'un illusoire avantage...



Le cambriolage commis à l'église de Saint-Laurent-du-Maroni avait fort ému la population.

le trouve en possession d'un acte de vente dactylographié en vertu duquel Quémeneur reconnaît lui avoir cédé pour la somme de 35.000 francs sa villa du Plouviro.

Sur ces entrefaites, la sœur du disparu reçoit un télégramme de celui-ci, lequel se dit retenu au Havre pour affaires. Mais au Havre nul ne se souvient d'avoir vu Quémeneur. Par contre, on retrouve à la gare une valise contenant les papiers du négociant de Landerneau. Le bagage a visiblement séjourné dans l'eau avant d'être déposé en consigne. Par ailleurs, un témoin havrais reconnaît dans le portrait de Seznec le signalement d'un client de passage qui lui a acheté une machine à écrire Royal. Les caractères de cet instrument correspondent exactement à ceux reproduits sur l'acte de vente dont Seznec est en possession. Au surplus, cette machine finit par être retrouvée chez Seznec, dissimulée dans une cheminée. Aussi bien, tout accuse l'associé de Quémeneur. Voilà le pourquoi de sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité.

Il y a toutefois un fait troublant qui tend à soulever le doute quant à l'entière culpabilité de Seznec. En effet, le chèque de 80.000 francs que le disparu portait sur soi a été perçu à Paris par un individu n'ayant ni le signalement de Quémeneur, ni celui de Seznec. En outre, tous les familiers de celui-ci sont unanimes à proclamer l'innocence du condamné. Leur zèle agit si activement que le nombre des partisans de Seznec augmente d'année en année. Ceux-ci multiplient les pétitions en faveur de la révision du procès. La ligue des Droits de l'Homme et une partie de la presse métropolitaine soutiennent le mouvement. C'est ainsi qu'après tant d'efforts, celui-là vient d'être couronné par la mesure de faveur que l'on sait.

Aussi bien, Seznec n'a plus que six ans à « tirer » au bagne. Six ans, plus le « double » réglementaire. Agé maintenant de soixante-trois ans, il en aura quatre-vingt-six à l'heure de sa libération. En somme, la grâce qu'on lui a faite n'apparaît point tellement heureuse pour lui. Quel espoir peut reconforter un forçat dont la libération est si lointaine qu'elle risque d'être devancée par la mort ?...

Jacques SIMON.

ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

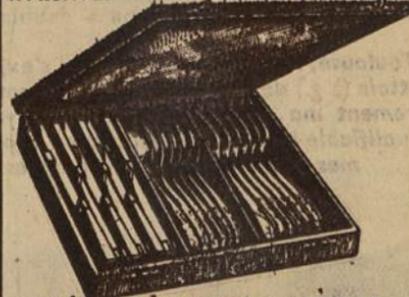
6 mois 12 mois
France et Colonies 41 » 77 »
Etranger, Union postale 54 » 99 »
Etranger, Autres pays 64 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

Vous pouvez encore
GRANDIR
de 10 à 20 cm. ou devenir fort.
Procédé COPP. Breveté S.G.D.G.
Succès garanti. Remboursé en cas
d'insuccès. — Envoi gratuit et
discret contre 1 timb. Dr Inst. Moderne N°
144, à Pontcharra (Isère).

OFFRE RÉCLAME EXCEPTIONNELLE

A PROFITER DE SUITE POUR CHAQUE MÉNAGE.



MÉNAGÈRES 36 PIÈCES
"Valoraluxe" garantie
INOXYDABLE-INALTÉRABLE

Tous les avantages de l'argent

Ménagère comprenant :

12 cuillères table
12 fourchettes table
12 cuillères à café

36 PIÈCES

29.80 prix sans précédent
réservé
à nos lecteurs.

Modèle renforcé, qualité supérieure avec
dessin. Exécution plus soignée... 49.80

PRIME aux 300 premiers acheteurs : il sera
offert un couvert à salade haut corne,
façon Irlandais.

COUTEAUX INOXYDABLES

avec manche en corne garantie

La demi-douzaine
absolument
indémarchables

18 FR.

Paiement à réception contre remboursement

ORFÈVRE VALORA (Service 70)
12, rue du Sergent-Magniot, Paris-16^e

J. LE BRIS, détective, ex-chef à la Police
parisienne. Recherches. Enquêtes. Filatures
29, rue Tronchet - PARIS (IX^e)
Téléphone : Anjou 57-13



L'INFLUENCE PERSONNELLE. Volume illustré : 20 fr.
LES FORCES MYSTÉRIEUSES (H. Frichet) : 18 fr. - TRAITÉ
DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE, la science
des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simeard).
Fort volume illustré : 30 fr. - MANUEL DE L'AMOUR
CONJUGAL (Dr Eynon). Illustré : 14 fr. - L'ART D'AIMER
(Dr Jaf). Illustré : 14 fr. - AVANT, PENDANT, APRÈS
(Dr Caufeynon). Illustré : 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue
général de livres rares et précieux, est expé-
dié franco contre bon ou mi-poste adressé au
COMPTOIR DU LIVRE, 18, r. du Mail, Paris-2^e

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit
le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins
un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile
arrivé mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils
se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes
constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous
êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée
n'atteint pas la cause. Seules les PETITES
PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le
pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous
remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes
pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules
Carter. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides,
par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate.
Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie.
Filaments. Métrite. Pertes. Règles doulou-
reuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement
lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

Pour la Publicité dans DETECTIVE

s'adresser à : Mme H. DELLONG

1, rue Lord-Byron, Paris

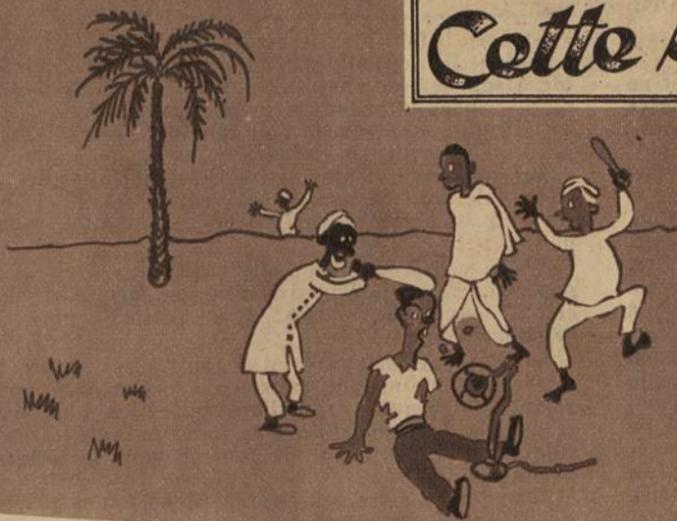
Tél. : BALzac 12-00

Cette sacrée Vérité...

par
Simone France



LUNDI. — Chaque fois qu'il « fait le plein de son réservoir », mon mari gémit sur le prix de l'essence, sur l'infortune qu'on a de vivre en une pareille époque et sur les décrets-lois, en particulier — c'est, vous le voyez, un bon Français, revendicateur à outrance, râleur et avare. Il veut avoir une armée puissante, des écoles splendides, des routes magnifiques, mais ça l'ennuie prodigieusement de payer trois francs le litre d'essence. Il n'a qu'à imiter le chauffeur de taxi, Aimé L., demeurant à Meulan. Aimé L. venait chaque nuit à la base navale des Mureaux, où il avait un bon petit copain, le matelot Lemidol, qui lui sortait, chaque soir, du magasin, un bidon de cinquante litres. Le déplacement ne lui coûtait pas cher, comme vous voyez et tout le jour, Aimé L. pouvait transporter à bon compte des voyageurs. Evidemment, nos deux gaillards prevoyaient un peu sur leur sommeil; évidemment, ils sont maintenant arrêtés mais, durant quelque temps, ils ont eu la consolation de gagner de l'argent et de voler l'Etat. Double joie pour un bon Français.



MARDI. — Voici quelques années, un académicien français — c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire — prétendait que le père Hugo était un imbécile. Cela ne grandit pas sa gloire et ne diminua pas celle de Victor Hugo. On passa vite à d'autres « batailles »; on laissa le fat insulteur à ses petits exercices d'académicien. Personne ne lui botta les fesses; l'injure ne passa pas la rampe.

A Bombay, les réactions sont plus vives : Une station de T. S. F., ayant fait une série de conférences dans lesquelles le poète national Narmad était assez maltraité, reçut une quantité insolite de lettres protestataires. Les conférences continuant, des auditeurs mécontents s'en prirent au speaker, qu'ils rossèrent et qu'ils transportèrent en rase campagne, loin de toute T. S. F.

Le procédé est un peu vif, j'en conviens, mais tant de speakers français sont ennuyeux qu'il conviendrait peut-être de considérer que la lumière nous vient de l'Orient.

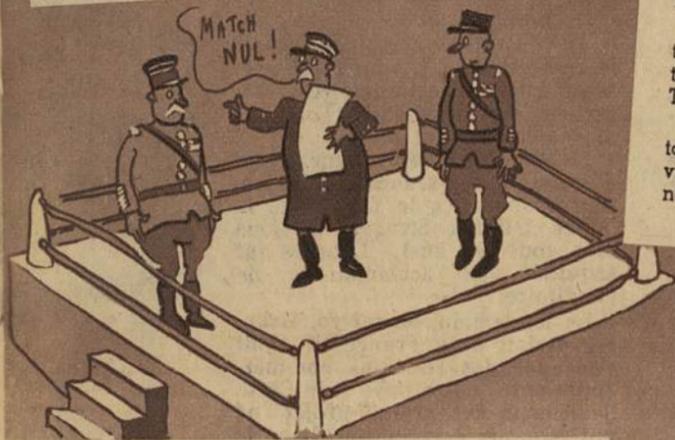
MERCREDI. — « Vous autres, Français, disait l'Arménien Tokatlian à ses voisins de Gonesse, où il habitait, vous êtes des « poires ». Vous payez des impôts; pas moi, et même, je me fais nourrir par vous ».

Il ne se vantait pas, mais il était tout de même exagérément glorieux. Presque tous les étrangers, sur notre sol généreux, en font autant que lui et ce n'est pas pour énoncer cette vérité première que les Français sont des « poires », que Tokatlian mérite de figurer dans cette rubrique.

Il ne se vantait pas, car il était inscrit au chômage, ce qui ne l'empêchait pas de travailler comme culottier à façon, chez un tailleur du quai de Valmy.

Il ne se vantait pas, mais toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, et il l'éprouva l'autre jour quand deux inspecteurs vinrent lui mettre la main au collet.

Il ne se vantera pas encore en continuant de dire qu'il vit à nos frais car, en somme, c'est bien nous qui entretenons les prisons.

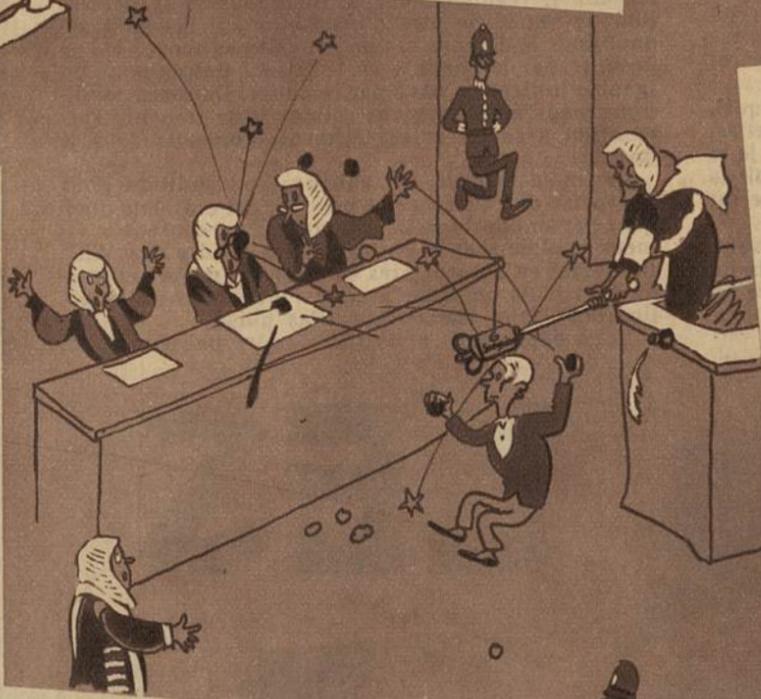


JEUDI. — Mânes de Courteline, frémissiez dans votre empyrée! Avez-vous senti dans vos sphères élevées, le coup de pied quelque part que le colonel B... a senti, lui, rue Lafayette, grâce au capitaine S., qui le lui décocha?

Une querelle de braves, car tous les deux sont blessés de guerre, plusieurs fois décorés.

Il semble que, dans cette histoire, le colonel eut le dernier mot bien qu'il ait eu le handicap du premier choc offensif. Il reprit vite ses esprits et ses forces et se mit à la poursuite du capitaine qui, adoptant la tactique de rompre après l'attaque brusquée, s'était enfilé, en vue peut-être de se replier sur des positions préparées à l'avance, par exemple, en quelque café. Le colonel ne lui en laissa pas le loisir. Sa contre-attaque fut brillamment exécutée.

Quatre généraux, un conseiller, un colonel, furent chargés d'arbitrer le conflit. J'aurais parié pour le colonel et j'aurais perdu car les juges, sagement, acquittèrent les deux belligérants. Simples soldats, malgré cette décision, ne vous fiez pas à botter les fesses à un supérieur. Il vous en cuirait...



VENDREDI. — Je passe tous mes après-midi dans les chambres correctionnelles du Palais de Justice parisien, mais je n'ai jamais eu la bonne fortune d'assister à la scène suivante que je vais vous conter et qui s'est déroulée à la Cour d'appel de Londres.

Mécontent d'avoir entendu rejeter son appel, un justiciable de cinquante ans, Frank Harrison, a sorti de sa poche des tomates et s'est mis à bombarder ses juges qui ne furent pas atteints mais dont les robes et les perruques furent éclaboussées.

Les magistrats répliquèrent par une condamnation de six semaines de prison qui, elle, ne rata pas son but et qui fit prétendre à Harrison qu'il n'y avait plus de justice.

Ici, les tomates mûres et les pommes cuites sont réservées aux mauvais acteurs, aux politiciens sans saveur, aux conférenciers ennuyeux. Si la mode gagnait les cours de justice, mes après-midi en seraient embaumés et, dussent mes vêtements en souffrir, dans le box de la presse, je n'en montrerais pas d'humeur.

SAMEDI. — Vous comprenez bien que la nouvelle hausse sur le prix des tabacs n'est pas faite pour diminuer l'activité des contrebandiers. Ils redoublent d'efforts, d'astuce et d'audace.

L'autre nuit, près de Cassel, les douaniers qui n'ont guère que leur courage et des herces à opposer aux contrebandiers, tentèrent avec cela d'arrêter une forte auto chargée de tabac et qui roulait à toute allure. Mais la voiture avait, à son avant, un dispositif spécial qui rejeta les herces sur le côté. Les douaniers sautèrent dans leur auto et poursuivirent les contrebandiers. La chasse n'eût pas abouti sans un heureux tête-à-queue. Je dis heureux pour les douaniers, pas pour les autres, qui durent abandonner la voiture et le tabac pour sauvegarder leur liberté.

En somme, si la victoire de l'ordre, de la loi n'est pas complète, elle n'est pas négligeable : l'armée du mal s'est repliée en bon ordre, mais elle a dû laisser sur le champ de bataille, un important butin: plus de 400 kilos de tabac et des milliers de cigares.

DIMANCHE. — La lettre anonyme est une arme de femme, comme le poison. Du moins, les criminologues, qui sont des hommes, nous l'affirment.

A l'ordinaire, les lettres anonymes sont envoyées au conjoint. Il s'agit de rompre un ménage. L'auteur des lettres accumule les ignominies, invente les histoires les plus scabreuses et les plus répugnantes avec un luxe de détails qui font flairer de loin (vous ne trouvez pas qu'on nous embête un peu avec tous ces refoulés, avec cette théorie de Freud), ou la veuve inconsolable de n'avoir plus de mâle pour satisfaire ses appétits torrentueux.

A Cap d'Ail, une jeune femme, Mme Pietrelle, avait reçu des lettres anonymes mais qui ne la couvraient pas de boue. Il s'agissait seulement de lui faire verser cinq mille francs; à défaut de quoi, on la tuerait et son fils avec elle. Un peu puéril, le procédé. Une enquête de police amena bientôt l'arrestation de la coupable, une dame Maliza. Cette Maliza manque de malice, ne pensez-vous pas? —



Jean-Marcel
Seruier

TANT QUE LES AVOCATS NE SERONT PAS SOURDS-MUETS, IL N'Y A AUCUNE RAISON POUR QUE CELA CHANGE.

Ne vous approchez pas de cette porte, et ne restez pas dans le couloir, vous pourriez entendre les débats.
— Et alors ?
— Cela constituerait un cas de cassation.

J'ai regardé le garde auteur de cette observation. Mon Dieu qu'il était jeune ! Un cas de cassation dans le couloir des témoins ? mais c'est à mourir de rire. Depuis vingt ans, à ma connaissance, si cette règle avait été appliquée, aucun procès ne se serait déroulé jusqu'au « finish ».

— Je rappelle aux témoins, vient préciser un huis-sier, qu'ils ne doivent pas pénétrer dans la salle d'audience avant d'y être appelés, et que, d'autre part, il est interdit de parler de l'affaire pour laquelle ils ont été convoqués.

Après ces recommandations, les témoins ont un aperçu des petites réjouissances qui vont leur être offertes pendant une semaine.

Il y a trois catégories de témoins : 1° ceux qui, venant pour la première fois, ignorent la sauce à laquelle ils vont être mangés, et qui ont eu l'imprudence de vouloir officiellement éclairer la justice ; 2° ceux qui ne peuvent faire autrement, ayant joué un rôle dans le drame ; 3° les policiers qui, pendant plusieurs mois, ont enquêté sur l'affaire et qui sont destinés, le plus souvent, suivant les besoins de la défense ou de la partie civile, à remplacer les inculpés au cours des débats.

Ma mère m'avait prédit, étant jeune, que je finirais sur les bancs de la cour d'assises. Elle n'avait du reste pas précisé le côté, ce qui heureusement laissait un peu de marge à la prédiction. Pendant les vingt-six années que je viens de passer à la police judiciaire, combien de fois ai-je tourné en rond dans ces salles et couloirs en attendant mon audition sur un fait que je croyais capital et que je n'avais même pas la peine de développer.

Mon jeune garde vient d'être remplacé à la porte d'entrée des témoins par un de ses collègues qui se fout totalement des fameux cas de cassation. L'interrogatoire de la Plevitzkaïa suit son cours, la ronde des policiers commence dans le couloir.

— Tu es appelé en premier ?

— Oui. Je ne ferai que l'exposé de l'enquête. Toi, attaques de suite les pistes suivies ; pour les autres questions, tâchons de ne pas nous laisser « accrocher ».

Mais nul ne peut prévoir « l'accrochage », lequel, savamment exploité, fera sensation et permettra, pour la nième fois, le procès de la police, ce qui, je le reconnais, est beaucoup plus attrayant que celui de l'accusé, qui finit par se demander si sa présence est véritablement indispensable aux débats.

Ce procédé est d'autant plus pratique que, souvent, au moment de ces attaques, soit dans les débats ou les plaidoiries, les enquêteurs ont quitté la barre ou même la salle d'audience et se trouvent dans l'impossibilité de rectifier.

Le couloir où l'on parle

Et puis, il faut bien le dire, dans ce procès il nous manquait le sympathique docteur Paul. J'étais habitué à son arrivée en trombe dans le couloir des témoins, après la première suspension.

— Dis donc, vieux, le type que ton client a « bouzillé », c'était bien le cadavre qui...

Sur ma réponse affirmative, Paul sortait alors un minuscule bout de papier sur lequel étaient tracés sept ou huit mots cabalistiques et aussitôt repré-

— Tu comprends, la balle entre là... traverse le poumon... remonte à la sixième côte... arrête... redescend... touche la colonne... pour ressortir par... La deuxième entre...

Sans la parole, que celui-ci joint à ses gestes, les quelques témoins qui assistent à cet exposé pourraient croire qu'il s'agit d'un appareil à sous, dont le docteur Paul m'explique le trajet baroque et compliqué des billes avant de tomber dans la case du gagnant.

Toutefois, malgré ces appréciations toutes personnelles, je ne crois pas que le docteur Paul se soit trompé de victimes au cours de ses nombreuses dépositions devant les jurés. Du moins, il me l'a assuré.

— Tiens, voici Belin ! Que viens-tu faire dans l'affaire Skobline ?

— Je n'en sais absolument rien, mais je ne tarderai sans doute pas à être fixé. Peut-être au sujet d'un télégramme qui ne sera pas arrivé à Tombouctou, ou une lettre anonyme égarée.

Le commissaire Belin représente à mes yeux le policier parfait. Il est difficilement impressionnable et peu « maniable » à la barre ; ses dépositions sont toujours nettes et précises. Nous ne nous étions pas retrouvés comme témoins devant la cour d'assises de la Seine depuis l'affaire Dufrenne, dont nous avions assumé l'enquête.

Le nombre des témoins à ce procès était aussi considérable que pour Skobline, mais la plupart de ceux-ci, vu les mœurs et le milieu où ils évoluaient, étaient loin de présenter les allures mâles et disciplinées des officiers russes actuellement cités.

Nous avions réussi à ramener Paul Laborie, arrêté à Barcelone, et, ce qui était normal, convoquer le témoin du Palace susceptible de reconnaître le meurtrier, afin d'être fixé sur la valeur de cette piste. Ce témoin, honorablement connu, jamais condamné, travaillant régulièrement, avait renouvelé sa déposition devant M. le juge d'instruction. Il devenait gênant pour la défense. On ne pouvait pas songer à « le prendre par la bande » en le faisant passer pour un ignoble indicateur payé par la police. Dans ces conditions, nous nous croyions solides pour soutenir l'accusation avec les autres éléments contenus dans le dossier.

Ce fut la débâcle. On annocha son audition pour la reprise de l'audience et pendant cet entr'acte quelques personnes (bien intentionnées) parcourent le fameux couloir sous le prétexte de se rendre aux W.C., indiquant en passant près des témoins que dans quelques instants on allait arrêter l'indicateur de la police pour faux témoignage. (Pas plus.)

Voilà dans quelle atmosphère notre pauvre témoin



pénétra dans l'arène, ainsi qu'un condamné arrive à l'échafaud.

— Avez-vous vu Laborie, avant votre confrontation devant le juge d'instruction ? demanda la défense.

— Non !

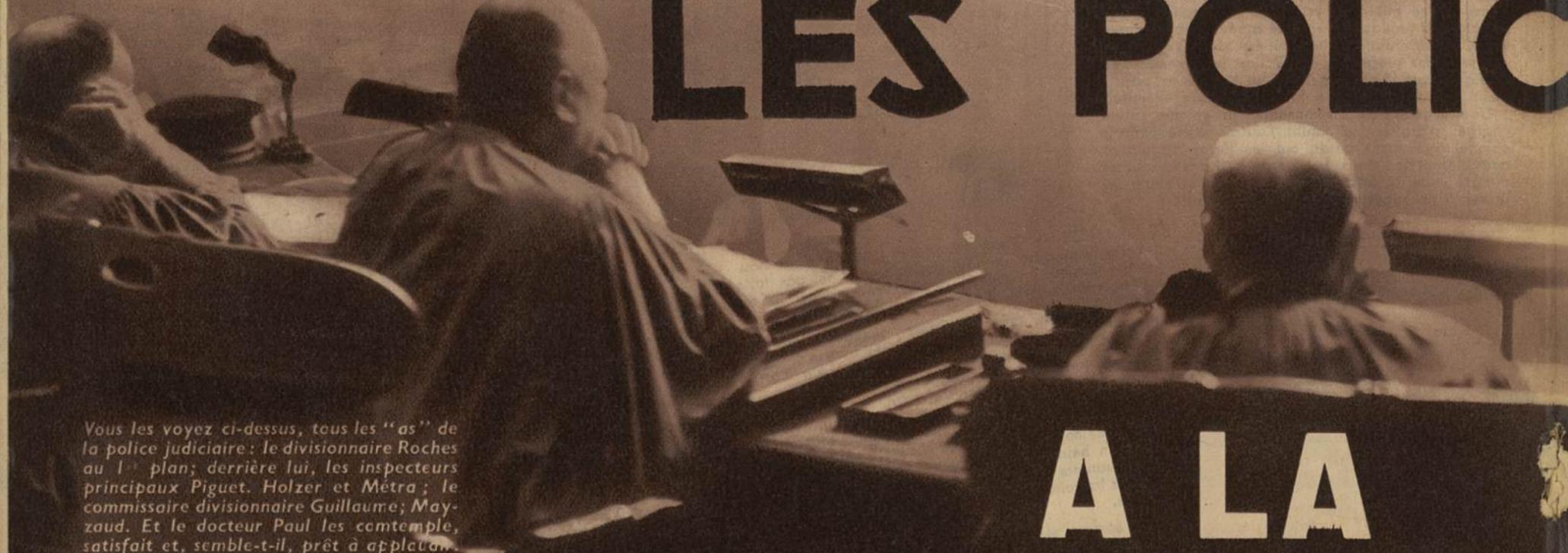
— Vous êtes un menteur, rugit le grand maître, il vous a été présenté à la police judiciaire à son arrivée de Barcelone. (Tous les journaux l'avaient relaté.)

Le témoin fut balayé, hué, traité d'indicateur, la séance suspendue. Alors commença le procès de la police (Michel Strogoff se joue bien tous les ans). Laborie fut acquitté aux acclamations de l'auditoire.

Le lendemain, au micro, Laborie parlait à la France. Il allait s'occuper des relations commerciales entre notre pays et le Chili. Seulement son grand projet ne put être mis à exécution, Laborie ayant été arrêté de nouveau dans la région de Bordeaux à la tête d'une bande de cambrioleurs.

C'est au cours de ce procès que deux témoins (disons spéciaux) qui bien sagement s'étaient réfugiés dans l'arrière-salle des témoins, et pour lesquels l'obscurité

LES POLIC



Vous les voyez ci-dessus, tous les « as » de la police judiciaire : le divisionnaire Roches au 1^{er} plan ; derrière lui, les inspecteurs principaux Pigué, Holzer et Métra ; le commissaire divisionnaire Guillaume ; Mayzaud. Et le docteur Paul les contemple, satisfait et, semble-t-il, prêt à applaudir. Ils jurent tous de dire la vérité. Et ils la disent. Mais cette vérité est souvent dure à entendre pour les avocats qui les harcèlent d'insidieuses questions ; qui les tourmentent ; qui s'efforcent à les « enferrer » par d'habiles interrogations auxquelles les vieux routiers opposent leur solide bon sens et la certitude qu'ils ont d'avoir fait tout leur devoir.

A LA BARRE



CIERS

et la solitude avaient plus d'attrait que la lumière des débats, ignorant que la Cour avait renoncé à leur audition, furent surpris dans une conversation par trop intime.

— Ah ça, par exemple, c'est bien la première fois, fit le garde scandalisé, que des témoins...

— C'est fini, le procès, répondirent-ils d'une voix douce en montrant leurs citations, et pour nos frais ?

— Voulez-vous me foutre le camp, trancha le garde, estimez-vous heureux !... Vous ne voudriez pas aussi que l'on vous fournisse les draps !...

Enfin l'interrogatoire est terminé. M. Roches, chef de la brigade spéciale, est entré dans la salle d'audience.

— Je préfère autant que ce soit lui qui essaie « l'orchestre », déclare un policier.

Certes, l'orchestre est un peu bruyant, des cris de : « Allez plaider à Moscou ! « Mais c'est moi qui suis Français tandis que vous... »

— Ils vont se battre avec leur bulletin de naissance, le patron arrive à point.

Mais tout est rentré dans l'ordre, l'exposé se déroule net, précis, le temps est au calme. Quelques petites questions, félicitations...

— M. Piguet..., annonce l'huissier.

En piste

Dans mes dépositions, je n'ai jamais eu l'intention de contenter tout le monde. Aussi m'est-il arrivé souvent de ne satisfaire personne. C'est le cas pour ce procès.

Je n'ai pas admis la thèse de la malle embarquée au Havre, parce que je l'ai jugée sans intérêt. Je dirai même plus, nuisible à l'hypothèse de la piste dite « soviétique ».

Eh bien, il paraît que j'avais tort. Qu'il est tout à fait normal que les assassins, qui doivent posséder, ainsi qu'on l'a décrit aux débats, des caves formidables, des souterrains secrets, des voitures les plus puissantes, et, ce qui ne gêne rien, une maîtrise incontestée pour les enlèvements et les exécutions, aient préféré une camionnette bâchée, avec une glace de portière brisée pour ce transport.

Il serait également normal que pour déposer leur victime mesurant près de 1 m. 80, ils aient préparé (les innocents) une malle de 1 m. 10 de long, et éprouvé le besoin de balader le cadavre pendant trois heures sur les routes de France, à la merci d'un accident.

Non, en résumé, j'ai eu tort de déclencher la « bagarre » à ce sujet. Moi qui me fiche totalement des Russes blancs, verts, rouges ou jaunes, je suis décidément incorrigible ! Après tout, on ne me demandait rien, je n'avais qu'à faire comme tout le monde, mélanger la ligne intérieure avec Tourkoul, Reiss avec Chatiloff, la ligne extérieure avec Franco, personne n'aurait rien compris. C'était, je l'espère, la dernière déposition à la Cour d'assises, de ma carrière. C'est bien fait pour moi !

Le rallye Jasmin-Le Havre

Il y aura sûrement du sport, sur la route Paris-Le Havre, après le procès Skobline.

Les experts ont toujours présenté pour moi, l'attraction la plus amusante d'un procès. Pour aller de Paris au Havre, déclarait-on froidement à la deuxième audience, avec une voiture C. D. (corps diplomatique) du type de celle signalée, le trajet peut être effectué en deux heures. Il faut croire que l'on avait préalablement effacé sur la carte la banlieue, Pontoise et Rouen, ainsi que le trajet du Havre au quai d'embarquement.

J'ai regardé dans la salle. Aucune réaction, tout le monde avait l'air de considérer la chose comme pos-

sible, sauf un général chauffeur russe qui murmura : — Oh ! sainte Russie, ils vont fort ! La Micheline, sans arrêt de Paris au Havre, met deux heures et ne quitte presque jamais le 130 à l'heure.

J'ai pensé que cette question regardait beaucoup plus la compagnie des chemins de fer que moi-même, et j'ai attendu la déposition du commissaire Papin, auquel la question fut posée. Il calcula rapidement 60 à 70 de moyenne avec les traversées de Pontoise, Rouen et Le Havre et conclut :

— Quatre heures, ou quatre un quart.

Alors, j'ai cru qu'on allait le prier de quitter la barre. Ce ne fut qu'un « Oh ! » dans la salle. Sans aucun doute ce policier avait reçu des ordres. Il était vendu aux soviets ! Pensez donc, soixante de moyenne ! Autant aller à pied.

Tout de même, à la réflexion, on s'est aperçu que deux heures, c'était un peu juste. Mais il y avait un expert. Nous allions être fixés. Ce dernier arriva à la barre. Il décrit le type de la voiture, ses possibilités, indiqua un petit itinéraire « pépère », supprimant sans doute toutes agglomérations et conclut :

— Par un beau temps, sec, bon conducteur, trois heures.

Ah ! fit l'assistance, heureuse d'avoir gagné une heure, comme si tous étaient intéressés dans la course. Pendant ce temps, des deux côtés de la barre, on continuait à « faire parler les pendules ».

— Nous avons une demi-heure de battement, disaient les uns.

— Attendez ! répondaient les autres, nous aussi nous avons des précisions.

L'auditoire, inquiet, attendait. La défense donna alors lecture d'une lettre très documentée, dans laquelle le correspondant concluait à quatre heures ou quatre quinze.

— Votre correspondant n'a jamais conduit de voiture ! s'écria l'expert, ou alors sa voiture est une « brouette ».

Il s'agissait pourtant d'un expert, assermenté lui aussi...

Et la Plévitzkaïa ?

J'avoue que je l'avais oubliée. Oh ! soyez tranquille, je ne suis pas le seul. Il paraît que cette artiste a eu beaucoup de succès tant à la cour de Russie, qu'auprès des militaires de grade supérieur. Sa présence à l'audience ne m'a pas paru être indispensible. Pour tout vous dire, je crois même qu'elle devenait gênante.

— Elle aurait dû apporter son tricôt, dit un enquêteur, il pouvait être terminé avant le verdict.

Que voulez-vous, elle s'obstinait à dire qu'elle ignorait le refuge de son mari, etc. Pendant les vingt-quatre heures qu'elle avait erré dans Paris après la fuite de ce dernier, elle n'avait même pas été capable de se souvenir de la nation qui l'employait comme espionne afin de s'y réfugier ou demander du secours. Enfin, elle avait fini par se constituer prisonnière. Non, je vous le dis, elle découragerait les bonnes volontés. Pas de larmes. Ce qui se disait ne l'intéressait pas. Alors, il fallait bien en finir. On ne peut pas toujours s'occuper de la Plévitzkaïa, laquelle n'y mettait pas du sien. Il y en a d'autres qui attendent !

René-J. PIGUET.



mon rêve
mes rêves!...

Je vais pouvoir
demain les vivre...

J'AI PRIS UN BILLET DE LA

LOTÉRIE NATIONALE

VOUS TOUTES QUI ESPÉREZ... AUTRE CHOSE prenez votre chance!

à R.-L. Dupuy

CETTE ANNONCE N'EST PAS VALABLE POUR LA BELGIQUE

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER

**FORCE
SANTÉ
VIGUEUR**

par la SANTÉ.



L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Grard à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. GRARD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger. Lettres fr. 1.75 Cartes 1.

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE :

SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE :

ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.

Impuissance totale ou partielle, Varicocele, Pertes séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME.

Mérite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.

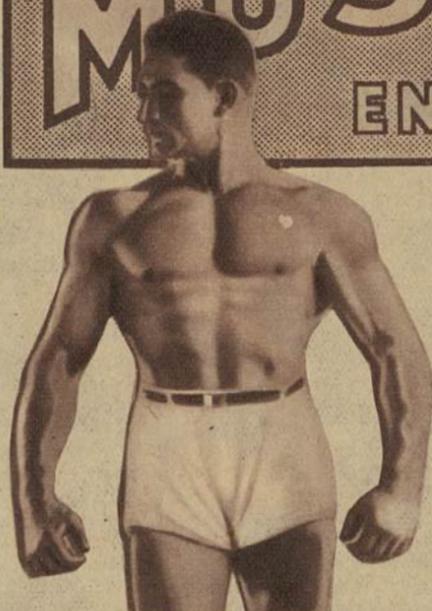
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE :

SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artériosclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

DES MUSCLES EN 30 JOURS



NOUS LE GARANTISSONS

C'est avec juste raison qu'on nous appelle les « Constructeurs de muscles ». En trente jours, nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais cru possible. Quelques minutes d'exercice chaque matin suffisent pour augmenter de 4 centimètres les muscles de vos bras et de 12 centimètres ceux de votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Avant même que vous vous en aperceviez, les gens se retourneront sur votre passage. Vos amis se demanderont ce qui vous est arrivé. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince ; nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons. A chaque respiration, vous remplirez entièrement vos poumons d'oxygène, et votre vitalité ne sera pas comparable à ce qu'elle était auparavant.

ET EN CENT CINQUANTE JOURS

Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail ; mais, dès le trentième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps, nous vous demanderons simplement de vous regarder dans une glace. Vous verrez alors un tout autre homme. Nous ne formons pas un homme à moitié. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement de la tête aux pieds.

NOUS AGISSONS ÉGALEMENT SUR VOS ORGANES INTÉRIEURS

Nous vous ferons heureux de vivre : vous serez mieux et vous vous sentirez mieux que jamais vous ne l'avez été auparavant. Nous ne nous contentons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention ; ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons et nous les vivifions, nous les fortifions et nous les exerçons. Nous vous donnerons une joie merveilleuse : celle de vous sentir pleinement en vie. Une vie nouvelle se développera dans chacune de vos cellules.

dans chacun des organes de votre corps, et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles, dont la prééminence vous émerveille, la fermeté, mais nous vous donnons encore l'ÉNERGIE, la VIGUEUR, la SANTÉ. Rappelez-vous que nous ne nous contentons pas de promettre : nous garantissons ce que nous avançons : FAITES VOUS ADRESSER par le DYNAM INSTITUT le livre GRATUIT : « Comment former ses muscles » (L'Éducation Physique de la Nation française). Retournez-nous le coupon ci-joint dès aujourd'hui. Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité du développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez rapidement développer votre force musculaire avec certitude. Ce livre est à vous : il suffit de le demander, il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi. Une demande de renseignements ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.

BON GRATUIT

(à découper ou recopier)
DYNAM-INSTITUT (Stand A 57),
25, rue d'Asstorg, Paris (8^e).

Veillez m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre livre intitulé : « Comment former ses muscles » (L'Éducation Physique de la Nation Française), ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi.

Nom
Adresse

POUR LES ÉTRENNES

le cadeau le plus nouveau et le plus utile

RÉTRO-MIROIR

miroir rétroviseur pliant



★ **RÉTRO-MIROIR** vous permet de voir de face, ou de derrière, chaque détail de votre coiffure et de votre décolleté, en utilisant vos deux mains pour arranger boucles et ondulations.

★ **RÉTRO-MIROIR** accroché autour de votre cou, vous procure la meilleure lumière pour vous coiffer, vous épiler ou vous maquiller.

★ **RÉTRO-MIROIR**, en utilisant une glace murale quelconque, vous montre avec précision l'arrière de votre tête, notamment de votre coiffure.

★ **RÉTRO-MIROIR** se fixe également au mur ou se place sur une table, il s'oriente et s'incline à volonté.

Prix imposé :
39 fr. 75

En vente dans tous les Grands Magasins — Parfumeurs — Coiffeurs et Magasins de Nouveautés ou à défaut :
RÉTRO-MIROIR, 92, Champs-Élysées, PARIS



Service « D », 92, avenue des Champs-Élysées, PARIS
Veillez m'envoyer par paquet recommandé contre remboursement un miroir « RÉTRO-MIROIR » au prix de 39 fr. 75.

Nom
Adresse

Je m'défends

GABY, la sœur Pimprenelle

GABY, dit « la Comtesse », qui dirige avec tact et autorité, depuis plusieurs années, cette fameuse agence de « Relations mondaines », pouvait prétendre, jusqu'à ces derniers mois, n'avoir jamais raté une affaire, fournissant à ses clients toutes les personnes qu'ils désiraient, quelles qu'en soient la situation, la couleur, la nationalité ou la constitution.

Certes, je n'entends pas garantir l'authenticité des personnes ainsi livrées à la « consommation », vu le nombre astronomique de prétendues princesses russes qu'elle possédait dans son album, prêtes à répondre à son premier appel téléphonique, ce qui laisserait supposer qu'aucune fille de moujick n'a émigré en France.

— Pourquoi pas, déclarait Bébert, tout cela est que question de kopecks.

Quoi qu'il en soit, ce jour-là, la comtesse avait du vague à l'âme, en me faisant admirer sa collection, enchâssée dans un riche album, pendant que Bébert, assis dans le grand fauteuil du salon, près de la bouteille de porto, se laissait gagner par une douce somnolence. Tout à coup, la page de l'album laissa apparaître une religieuse au visage candide avec des grands yeux étouffés.

— Oh ! la salope, je ne l'ai donc pas enlevée, s'écria avec tant de rage la Comtesse, que Bébert, réveillé dans son premier sommeil, se dressa d'un bond pour venir examiner l'objet de cette colère.

— Mais, c'est Gaby en « sœur Pimprenelle », fit-il en riant, elle est marrante.

— Ah ! tu trouves qu'elle est marrante ? C'est ton avis personnel sans doute. On se rend compte que tu n'es pas intéressé dans l'affaire. Tu ignores ce qu'elle m'a fait, ta Gaby, toi qui as assisté à ses débuts en sœur Pimprenelle... Oh ! sainte Russie ! si je la rencontre un jour, je l'aiderai à prononcer ses vœux. Quand je songe : une fille à laquelle je donnais...



— Comtesse, ma demande va sans doute vous paraître extravagante, mais votre maison m'a été indiquée comme la seule pouvant me procurer l'objet de mon désir. Je voudrais rencontrer deux fois par mois, dans un endroit discret, que vous choisirez vous-même, une jeune religieuse, votre prix sera le mien.

Vous pensez peut-être que la demande de ce client était de nature à surprendre la directrice de ce salon ? Rassurez-vous. La comtesse fixa son client, l'air très intéressée par cette demande, prit un temps de réflexion, mais le client continua :

— Je vous préviens, comtesse, que je ne veux pas de travesti, j'ai mes rai-

sons pour cela, du reste, soyez tranquille, je connais parfaitement le linge des communautés. Je ne discute pas le prix mais je n'accepte pas de supercherie.

— Monsieur, vous me voyez pour la première fois, sinon vous ne prononcerez pas le mot de supercherie. Je suis la comtesse de...

— Oh ! pardon, madame, je me présente : M. André, propriétaire de l'établissement..., avenue Victor-Hugo.

— Dans quelques jours, je vous convoquerai. J'aurai réussi dans la mission que vous me confiez et vous pourrez approcher l'objet de vos désirs.

Avec beaucoup de grâce, la Comtesse reconduisit son client en le félicitant de son idée.

— Il est réconfortant, à notre époque, de rencontrer une personne s'intéressant encore aux « découvertes ».

Le départ de M. André fut le signal du grand travail, lequel vous allez le voir était assez délicat. Certes, pour la Comtesse, il n'existait aucune difficulté à trouver parmi sa collection le personnage destiné à jouer le rôle, mais encore fallait-il que le sujet eût un visage agréable, candide, connaissant quelques détails sur la vie en communauté. Toutefois, il restait la question du trousseau, le fameux trousseau, qui, suivant les prévisions du client, devait être rigoureusement exact, la comtesse ignorant la valeur de la documentation de son client à ce sujet.

La Comtesse consulta alors les maisons spécialisées dans l'habillement des communautés, spécifiant qu'elle désirait faire un don, acheta des échantillons, depuis les chaussures jusqu'à la coiffe, et convoqua Gaby, laquelle, à son avis, devait remplir toutes les conditions. La séance d'essayage fut inénarrable.

— Pensez-vous que je vais enfler cette liquette, clamait Gaby, avec ce petit cordon au cou, on dirait un sac de billes. Et mes « biberons Robert », ajoutait-elle en montrant ses seins, où voulez-vous que je les empaquète, etc.

A chaque pièce du vêtement, la Comtesse était obligée d'augmenter le salaire prévu, qui fut définitivement fixé à cinq cents francs. Puis l'on choisit le nom de « Pimprenelle ».

— Cela fait printemps et léger, fit la Comtesse.

— Je n'en sais rien, répondit Gaby, mais il me semble que dans le jardin de mes parents, il y a une herbe pour les lapins qui porte ce nom.

Enfin, tout étant en ordre, les instructions données, M. André fut convoqué pour le lendemain.

— Je crois avoir réussi un coup de maître, M. André, ne vous impatientez pas, car je ne puis préciser l'heure exacte où elle arrivera ici. Une voiture l'attend avec ma secrétaire, derrière Saint-Sulpice. Votre entretien ne pourra se prolonger longtemps ! Pensez : pour une première fois, surtout n'abusez pas. Monsieur, vous êtes un



gentleman, songez aux conséquences pour cette petite imprudente.

M. André donna sa parole d'homme d'honneur (elle était bien placée) qu'il n'arriverait rien, régla la somme de trois mille francs pour les différents frais, et alla s'asseoir bien sagement dans le salon en attendant l'arrivée de la voiture.

Lorsque la Comtesse jugea l'attente suffisante, elle se rendit dans la pièce réservée aux « présentées » où Gaby, en sœur Pimprenelle, jouait la belote.

— Oh, m... ! fit la Comtesse, c'est à désespérer. Voyons, Gaby, tu fumes des cigarettes, tu ne voudrais pas une pipe pour que je te présente à ton client ?

M. André dut attendre que Gaby se fût rincée la bouche et que le goût du tabac se soit dissipé. Enfin, timidement, les yeux baissés, soutenue par la Comtesse, elle fut introduite devant M. André, ravi.

Cette petite comédie dura près d'un an. Les rendez-vous, toujours très courts, devenaient de plus en plus difficiles, sœur Pimprenelle inventant des dangers qui ne pouvaient être évités que grâce à la Comtesse, ce qui nécessitait des frais supplémentaires. Malgré cela, tout aurait été pour le mieux si M. André n'avait pas éprouvé le besoin d'indiquer le montant de ses versements à sa compagne au cours d'une de leurs entrevues. Gaby était vicieuse, mais elle n'était pas psychologue, et il y a quelques semaines, alors que M. André se rendait tout joyeux et parfumé au salon de la Comtesse, il fut aberdé par une femme sor-

tant du café voisin et qui guettait son arrivée.

— Dis donc, mon gros chéri, ne va pas chez la Comtesse, tu ne m'y trouverais pas ? Tu comprends, voilà un an que je voulais t'avouer la vérité, on te vole, du moins on nous vole tous les deux, tu comprends, la Comtesse garde tout le fric et me reflie cinq cents balles. J'ai pensé que cela te ferait plaisir de m'avoir à meilleur prix aussi...

— Sœur Pimprenelle ! balbutia André complètement désemparé, et qui avait dû s'asseoir à la terrasse pour ne pas tomber.

— Qu'est-ce que monsieur prendra ? demanda le garçon.

— Je suis servi.

Gaby jugea la partie gagnée, mais comme son ancien client se levait précipitamment pour s'éloigner, elle crut devoir ajouter :

— Tu sais, si tu me préfères avec les fringues, ce sera comme tu voudras, elles sont chez moi.

Mais M. André était déjà loin.



— Voilà ce qu'elle m'a fait, à moi, déclara la Comtesse, qui avait été si bonne pour elle, quand je pense que je lui lisais du catéchisme pour qu'elle ne soit pas trop gourde pendant la « jactance ».

— C'est de ta faute, conclut Bébert, on ne choisit pas un nom pareil, c'était fatal, « Pimprenelle », tu penses de l'herbe à lapins !

L'ARGUS DE LA PEGRE.

M^{me} MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e. (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

PARFUM « TROUBLANT », enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour : 13,40 et 21,60. Livres : Pour plaire, se faire aimer, de près, de loin, 21,60. Pour hypnotiser en 3 leçons, 4,95. Livres psychiques, d'amour, etc.. Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).

ÉCOLE INTERNATIONALE
de DÉTECTIVES
ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS
(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHÉ (8^e)
CAR. 19-45

SAIN : PARFAIT
TONIQUE

BYRRRH VIN
NATUREL

APÉRITIF
DES FAMILLES

Triomphe des Vins Généreux

Pris au piège

QUAND l'empereur Vespasien mit un impôt sur les latrines, il ne se doutait pas qu'on pouvait, de ces édicules, tirer beaucoup plus d'argent, sans quoi il n'eût point hésité, car l'histoire nous rapporte qu'en matière d'économies c'était un Poincaré multiplié par Chéron multiplié par Paul Reynaud. En bref, c'était un avaro sordide. Il est vrai que les mœurs romaines différaient peut-être des nôtres et qu'il n'eût pu en user avec les Romains comme nos chambres correctionnelles font avec les messieurs qui fréquentent les vespasiennes par luxure.

L'autre soir, un inspecteur de la brigade mondaine observait avec intérêt le manège d'un homme qui, dans un édicule des Champs-Élysées, faisait tout ce qu'il fallait pour ne pas passer inaperçu. Il allait d'une stalle à l'autre, ressortait, attendait qu'une des stalles fût occupée. Cet homme ne voulait point s'amuser seul. Qu'à cela ne tienne, se dit l'inspecteur, je vais lui tenir compagnie. Et il entra. Au bout d'un instant, il vit, sans surprise, que l'homme cherchait à l'intéresser à son anatomie. Par l'un des trous que ces messieurs avec une obstination, une force de caractère et de poignet qui mériteraient une meilleure cause, arrivent à creuser dans l'ardoise ou dans le métal, l'homme introduisait la partie de son corps que les êtres normaux ont l'habitude de placer ailleurs. Malheureusement, tel l'enfant de la fable qui avait plongé sa main dans un bocal de fruits et de jus et ne l'en pouvait plus sortir, l'infâme ne put retirer du trou l'organe dont il se servait si mal car, dans l'autre stalle, l'inspecteur l'avait saisi et, si j'ose m'exprimer ainsi, n'en voulait plus démordre. L'homme, ainsi pris au piège, demanda grâce.

Maintenant, voici l'inspecteur et le « client » devant le président Patouillard. L'homme dit « Il y a erreur ; ce n'est pas moi ; l'inspecteur ne peut me reconnaître ; il fait trop sombre dans ces vespasiennes des Champs-Élysées ; je vous propose de faire une descente ce soir, monsieur le Président, pour vous en convaincre.

Le président ne paraît pas pressé de faire une reconstitution. Il n'a pas l'âge ni le goût de ces jeux de bilboquet. Mais il veut quand même être renseigné. « Voyons, inspecteur, n'y a-t-il pas confusion ; avez-vous pu reconnaître la tête, sans l'avoir bien vue ; je veux dire la figure, le visage ? »

— Monsieur le Président, cela fait dix-sept ans que je fais ce métier. Je peux reconnaître le visage et... la tête.

— Bon ! alors 100 francs d'amende. Hein ! je vous le disais dès le début : 100 francs d'amende, cela va chercher dans les 1.500 francs avec les décimes et les frais. Quelle aubaine pour Vespasien, s'il avait connu ce truc-là !

S. F.



C'est au président Delegorgue qu'incombait la lourde tâche de diriger des débats, où, la passion politique aidant, on s'écarta parfois du sujet : la mystérieuse disparition du général russe de Miller. Et les avocats ne facilitèrent guère la besogne !

NOTRE VOIX

Variations judiciaires

TROIS chambres du tribunal correctionnel de la Seine ont siégé presque jour et nuit, la semaine dernière, pour juger près de 300 ouvriers des usines Renault qui avaient fait grève, en occupant les locaux industriels et qui étaient poursuivis sous l'inculpation de rébellion.

Rien de plus pénible que ces audiences où comparaissent pour la presque unanimité des braves gens, d'honnêtes pères de famille. Au fond de la salle, des femmes, des enfants attendaient, anxieux, le résultat.

Notre émotion ne nous empêche pas de blâmer les actes qui ont été commis et tout d'abord, cette occupation des usines, qui est une illégalité. Les organismes syndicaux responsables, nous parlons de ceux qui entendent rester sur le plan syndicaliste, le seul qui soit juste, c'est-à-dire ceux qui n'ont d'autre souci que la défense des intérêts professionnels des ouvriers et qui veulent écarter toutes les préoccupations d'ordre politique, ceux-là ont toujours réproché les occupations d'usines.

De pareilles méthodes, fatalement, se retournent toujours contre la classe ouvrière et l'exemple des derniers incidents que nous commentons renforce notre observation.

Voilà des centaines d'honnêtes ouvriers qui sont jetés sur le pavé, des familles qui vont souffrir de la misère ; des condamnations prononcées, des peines à subir et tout cela sans profit, sans compensation, de vaines, d'inutiles souffrances et d'autre part des dégâts considérables.

A ces remarques s'ajoutent les impressions d'audience.

Ceux qui ont suivi le procès des ouvriers des usines Renault n'ont pas pu ne pas s'étonner de la différence des traitements infligés aux uns et aux autres.

Alors qu'à telle chambre — la 14^e — le « tarif » fut, dans l'ensemble, un mois de prison, à la 12^e ou à la 13^e, il était de 15 jours ou de 8 jours ; à ceux-ci le bénéfice de la loi de sursis fut accordé, à ceux-là, refusé.

Cette variation des peines a surpris et choqué les esprits. Sans doute, les juges sont-ils toujours maîtres d'apprécier et de fixer le châtiement ; il ne saurait y avoir un barème automatique. Le principe de l'individualisation de la peine l'exige : il permet aux magistrats de se mouvoir dans les limites souvent très étendues du maximum et du minimum, de frapper pour une même inculpation celui-ci de cinq années d'emprisonnement et cet autre de 16 francs d'amende avec sursis.

Le principe est excellent et doit être sauvegardé.

Mais qu'à l'occasion de faits rigoureusement identiques, qui sont jugés par des magistrats différents, pour cette seule raison que le grand nombre des inculpés ne permet pas une seule audience, il y ait aussi une sensible différence dans le taux des condamnations, cela est infiniment regrettable. Et nous nous devons de le dire.



LE TAXI.

EVIDEMMENT Restif de la Bretonne a inventé des positions plus scabreuses. Mais ce n'était là que jeux d'esprit. On pouvait croire que toutes ces débauches ne quittaient le cerveau enfiévré du littérateur que pour s'enfuir dans les bouquins vendus sous le manteau. Eh bien, pas du tout. Trois personnages, une femme et deux hommes, évadés des romans de Restif sont là, devant le président de Clavel, à la 17^e chambre correctionnelle. Si je savais assez de latin, je vous raconterais leur histoire immorale car le latin, comme chacun sait, brave l'honnêteté ; si je connaissais le français comme M. Lancelot ou comme mon illustre patron, Anatole France, le connaissait, je pourrais encore m'en tirer. Je vais, malgré mon indignité, m'efforcer de vous faire comprendre.

Les trois personnages sont Espagnols. On dit que cette race a le sang chaud ; c'est peut-être l'explication de leur acte. Ils sont jeunes ; et la femme est très belle et coquettement vêtue. Plût au ciel qu'elle eût toujours été aussi décente. Elle ne serait pas là, roissante, honteuse et ma foi, il faut bien le dire, charmante ainsi, dans son émoi craintif.

Les deux hommes sont encore moins fiers, le mari surtout. De son état, celui-ci est chauffeur de taxi mais ses goûts le poussent à d'autres transports. Est-ce parce qu'il a l'habitude, par profession, de mettre sa voiture à la disposition du public qu'il a voulu en faire autant de sa femme ? Et l'autre prévenu, est-ce parce qu'il est garçon de restaurant que, dégoûté des mets grossiers de sa gargote, il a voulu goûter à un plat plus savoureux, plus délicatement présenté entre deux jambes fuselées, gainées de longs bas noirs ? En tout cas, il eut tort de prendre un taxi pour une salle de restaurant et le mari généreux eut tort de changer sa voiture en chambre de voluptés. Objecteront-ils qu'il faisait nuit et qu'ils ne pouvaient donc outrager publiquement à la pudeur ? Ils le tentent mais en vain, car ce que l'agent

Ce n'est que

AVEC des yeux pareils, rien d'étonnant à ce qu'on finisse en correctionnelle ou aux Assises. Je n'ose même pas le regarder en face, Sidi ben Souha. Pourtant, il est encadré par deux garde-républicains massifs, il est désarmé, je suis retransmise dans le box de la presse et il n'a rien à me reprocher, du moins à ce moment de l'audience, car tout à l'heure quand je vous aurai dit son histoire, il pourra m'en vouloir de ne pas lui donner raison. Avec cela, c'est un beau garçon, peut-être trop beau. Pourquoi diable a-t-il ces yeux fulgurants et cet air sauvage ? Je comprends la frayeur qu'il inspire à sa très jeune femme, et je suis tentée de pardonner à celle-ci ses infidélités. On ne peut vivre indéfiniment sous la terreur ou dans l'ennui. La jolie fille quittait très souvent le domicile conjugal pour aller vivre auprès de celui qu'elle aimait. Vais-je le lui reprocher ?

Simone France, mon amie, ne nous égarons pas. Petite fille, pourquoi vous êtes-vous mariée à 17 ans avec ce lion du désert ? Bien sûr, il était beau,



Film rapide d'un procès riche en incidents. Voici à la barre la générale Miller.



Les témoignages contradictoires, la passion des défenseurs et le rebondissement incessant des incidents d'audience firent durer le procès plus qu'il n'était prévu. Les jurés, dans leur box, suivent avec attention les débats.



Le fils du général de Miller, présentement ingénieur en Yougoslavie, tint à assister jusqu'au bout aux débats en une attitude pleine de dignité.

DES HOMMES

CHAMBRE



La Plévitzkaïa qui, assure-t-on, s'exprimait d'ordinaire en français, utilisa, cette fois, sa langue maternelle. Et il fallut recourir aux offices d'un interprète. Pressée de questions, elle ne put dire, à la première audience, si de Miller était ou non vivant.

Petits échos d'un grand procès

L'adjuration du président Delegorgue à la Plévitzkaïa, pour l'amener à dire si le général de Miller était mort ou vivant, fut pathétique. L'amitié ancienne qui unissait l'accusée et Mme de Miller aurait-elle entr'ouvert la bouche de la Plévitzkaïa ? On y comptait peu ; l'aveu eût été un miracle. La Plévitzkaïa, de sa voix magnifique, prit Dieu à témoin de ce qu'elle ne savait rien ; mais Dieu est resté muet. Face à face, les deux femmes se regardèrent : Mme de Miller, digne et un peu hautaine, la Plévitzkaïa, souple, insinuante, usant de son charme sur les jurés, qu'elle regardait de ses yeux magnifiques...

heures de cour d'assises étaient pour la malheureuse femme le maximum de son effort. Elle ne pouvait rester davantage au Palais. Son fils et son beau-frère, par contre, ne quittèrent pas la salle.

Le fils du général de Miller, ingénieur en Yougoslavie, où il a une situation importante, subvient aux besoins de sa mère ; Mme de Miller a deux autres enfants, deux filles, dont l'une est mariée à un ancien professeur de philosophie devenu pope.

Une des charges que la partie civile et l'accusation retinrent comme caractéristiques de la culpabilité de Mme Skobline, de sa complicité dans l'enlèvement du général de Miller, était le double jeu mené par les époux Skobline : lui, général de l'armée blanche, apparemment ami de Miller et, en réalité, agent soviétique.

Les relations de l'accusée avec des émissaires des Soviets étaient donc un des points principaux de l'accusation.

Parmi ces émissaires, on cita le nom du docteur Cetingon, qui habite Jérusalem et que les Skobline avaient vu, à son passage à Paris, quelque temps avant le drame.

Le beau-frère du docteur Cetingon, un courtier, protesta contre l'imputation dirigée contre son parent : il n'a jamais été agent des Soviets, dit-il : il est psychanalyste. Et, pour attester ces qualités médicales, le témoin annonça qu'une des clientes du docteur Cetingon était prête à venir témoigner. Un témoin de qualité : la princesse Marie Bonaparte, belle-sœur du roi de Grèce.

Le président Delegorgue refusa de faire venir à la barre Son Altesse...

ait, d'autres eussent pu le voir et ce que l'agent vit n'était pas tout à fait un spectacle à recommander à des yeux purs. Cette ascension vers le septième ciel à laquelle les trois partenaires s'efforçaient quand l'agent intervint ne pouvait à coup sûr élever des âmes chastes. Sur le siège arrière, la femme était mieux que nue : de longs bas noirs, retenus par des jarretières roses, cachaient ses jambes jusqu'à mi-cuisses et elle eût été nue si une blouse blanche, entièrement ouverte sur le devant, n'avait caché ses épaules et si elle n'eût eu, agenouillé devant elle, le garçon de restaurant qui, gourmand, goûtait au plat vénusien pendant que le mari, décidément altruiste, s'appliquait à doubler le plaisir du dégustateur, en le caressant de la main à l'endroit sensible à tous, hormis aux eunuques. L'apparition subite de l'agent opéra comme une pile électrique. Les membres se détendirent ; en un instant, les poses lascives firent place à des exercices acrobatiques. D'un coup de jarret, le chauffeur de taxi enjamba le siège avant et se retrouva à son volant, très digne. En un vigoureux coup de reins, le taureau qui « tondait du gazon la largeur de sa langue » fut debout. Et les yeux chavirés de la dame redevinrent calmes comme si, l'instant d'avant, rien n'avait caressé les flots tumultueux du plaisir qui secouait son beau corps. Tout embaumés des ondes du Permesse, ils furent d'un coup, ravalés à la triste réalité : un taxi grisâtre, un uniforme qui bloque la portière, un calepin qui achèvera de détruire le charme avec son rapport, ses mots crus et la correctionnelle au bout du compte.

Non ! le bout du compte, c'est cent francs d'amende avec sursis pour les trois jouteurs. Ce qui est, en somme, de bonne justice car si le mari fut à coup sûr l'instigateur sans profit de la saturnale, les deux autres eurent tout le plaisir, ce qui se paie...

Y. L.

dans le sang

mais il avait déjà ces yeux-là. Je lisais ces jours-ci le beau roman de François de Roux : *Brune*. Son héroïne dit à une amie : « Je n'ai pas eu de désillusion dans le mariage, parce qu'avant de dire oui, je me suis imaginée ce que nous serions tous deux, dans le lit. » Eh ! le procédé n'est pas si bête ; vous auriez dû l'employer, jolie brunette. Si vous aviez eu, dans la pensée, les regards étincelants et rageurs de votre lion, la nuit, peut-être ne seriez-vous pas là, pitoyable et la gorge enlaidie d'une rude estaflade, car c'est ainsi qu'Othello — ou à peu près — a vengé son honneur. Las de vos infidélités que vous ne niez pas, il a pris un rasoir et il vous a, gentiment, tranché la gorge. C'est heureux qu'il n'ait pas trop appuyé ; on dit les Arabes fort habiles au maniement du rasoir. Huit mois de prison sanctionnent cette brutalité. Petite épouse mutilée, vous allez peut-être le regretter bientôt, votre brutal mari, car vos escapades perdront de leur charme, du moment qu'elles seront libres de toute contrainte, débarrassées de toute frayeur...

Sous le fouet

Ou plaide des divorces, à la 4^e Chambre du tribunal. Il y en a, à cette audience vingt-sept d'inscrits au rôle, presque tous plaident « au tourniquet » ; banales affaires, presque toutes de pure forme, sans discussion véritable, où la désunion des époux se manifeste dans une sorte d'accord parfait.

Une affaire tranche sur les autres, un procès sincère, une lutte authentique entre le mari et la femme.

C'est la femme qui a pris l'initiative des poursuites : elle fait plaider que son mari la trompa et qu'il ne se contente pas d'avoir une maîtresse (ce qui serait déjà suffisant). Madame reproche à son mari (un jeune ingénieur) d'avoir des goûts de vieillard débauché, des exigences que l'on tolère chez des sénateurs affaiblis par une longue vie consacrée au service de la chose publique, mais pas chez un homme de trente-cinq ans.

Monsieur aime le fouet ; il trompe sa femme (Madame s'en était aperçue depuis longtemps : elle souffrait d'un « abandon cruel ») et exige de sa maîtresse qu'elle le flagelle sans ménagements.

S'agit-il là d'une accusation sans preuve, d'une calomnie particulièrement outrageante ?

Non, madame a trouvé le « corps du délit », le fouet à cinq queues, caché dans un placard, dissimulé derrière une vieille et lourde valise.

Accusation odieuse, fait encore plaider « l'inculpé ». Il s'agit d'une machination « ... Le fouet a été apporté par ma femme, pour corser ses mensonges, ses accusations délirantes »...

S'il n'y avait, en effet, que l'instrument, dont la provenance reste à déterminer, le tribunal pourrait être dans l'embarras ; mais une lettre a été trouvée, adressée au mari et elle porte quelques annotations, au crayon, de la main de celui-ci.

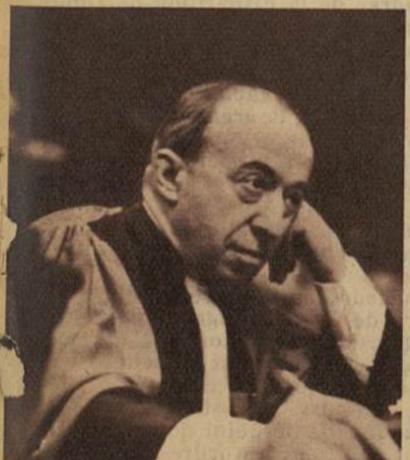
Elle est signée « Mado » et contient, entre autres passages tendrement illicites, ces mots : « Je serai ce soir virile et redoutable ; et s'il le faut, j'irai jusqu'au sang ».

Quelle interprétation donner de la phrase ?

L'ingénieur — ou son avocat — aux subtiles ressources, proposa cette interprétation : la maîtresse (car il la reconnaissait, et ne pouvait faire autrement, l'adultère) était si jalouse, qu'elle se refusait au partage et, dans cette fameuse lettre, elle menaçait de commettre un meurtre, si son amant ne quittait tout pour elle.

Le tribunal rejeta cette explication subtile : « virile et redoutable ce soir » avaient un sens qui lui parut non équivoque.

L'ingénieur devra payer à sa femme — le divorce ayant été prononcé au profit de celle-ci — une pension de 1.500 francs par mois. Après quoi, il pourra se faire étriller d'une autre façon qui lui sera plus agréable.



L'avocat général Flasch s'écria que la magistrature ne recevait d'ordre de quiconque.



M. Mondanel (à dr.) contrôleur général à la Sûreté, confronté à la barre avec M. Chauvinot.



L'amiral Kedrow s'est déclaré convaincu du rapt puis de l'assassinat de de Miller.



Le chef du jury qui lut le verdict, longuement débattu en leur âme et conscience.



Debout, dans un cérémonial toujours impressionnant, la Plévitzkaïa écoute la lecture du verdict.



Le crime avait été commis chez les Torrens et les vêtements de la victime furent retrouvés dans un terrain vague. La foule manifesta son indignation lorsque le meurtrier, puis son père (en bas, à gauche) furent arrêtés.

Nîmes (de notre correspondant particulier.)

L'abbé Jules Dourdoux était très connu à Nîmes.

Depuis des années, les habitants, de la ville des Antonin voyaient chaque jour ce prêtre faire, durant des heures, le tour des boulevards.

Il avait sa légende. On racontait que l'autorité ecclésiastique l'avait frappé d'interdit en raison de ses singularités de caractère, provoquées par les longues, arides et abstraites études mathématiques.

C'est ainsi qu'il passait pour un puits de science. Cette réputation était d'ailleurs consolidée par la propagande que faisaient en sa faveur les parents qui lui avaient confié la direction des études de leurs enfants. L'élève qui était soit au lycée, soit à L'Assomption, soit à Saint-Stanislas, catalogué comme un « cancre essentiel », devenait, lorsqu'il avait pour maître Jules Dourdoux, le plus brillant des Phénix.

Avant de fonder ce « cours » dont il était l'unique professeur, l'abbé Dourdoux avait enseigné dans divers collèges et notamment dans deux célèbres institutions du Midi, à la Seyne, chez les Maristes, et à Nîmes, à l'Assomption.

Un beau jour, la direction de cette maison décida de se priver de ses services. Elle avait contre lui des griefs variés. Les ecclésiastiques vertueux et pieux étaient, tout d'abord, scandalisés de la rapidité croissante avec laquelle Jules Dourdoux célébrait la messe. Certains jours, il expédiait en neuf minutes le « Saint Sacrifice » qui, d'ordinaire, dure plus de vingt-cinq minutes.

D'autre part, malgré les avertissements du supérieur, l'abbé donnait souvent des signes flagrants d'ébriété.

Ce mauvais prêtre, enclin à l'alcoolisme, n'était pas, contrairement à sa légende, un savant perdu dans les nuages de la haute mathématique. Son bagage était des plus modestes, et il n'était même pas un bon professeur.

Ajouté aux autres griefs, ce manque de conscience professionnelle lui valut d'être exclu du grand collège nîmois. L'abbé Dourdoux décida néanmoins de rester à Nîmes.

Mais n'étant plus soumis au règlement du collège et au contrôle de ses directeurs et collègues, il a un peu trop profité de sa liberté. C'était un rude gaillard et sa prédilection pour le rhum aidant, il oublia qu'il portait une soutane et s'en fit en de mauvais lieux, « êtreindre, comme dit M^o Moro-Giafferri, les souplesses vénales ». Il eut des « histoires ». L'une d'elles, notamment, qui fut vécue à Tarascon dans une villa proche de la gare, produisit quelque émoi dans le corps médical de la région.

L'autorité ecclésiastique ne pouvait pas ne pas sévir. Elle l'a frappé d'interdit.

Son rhum et ces quelques débordements étaient ses rares dépenses. Mal logé, mal vêtu, il se nourrissait mal quand il n'était pas invité par les parents de l'un de ses élèves.

Lentement, il additionnait les sommes que lui rapportaient ses leçons particulières que lui valait sa fausse réputation de savant.

Patiemment, cet avare constituait un respectable magot qui devait être la cause du drame affreux dont voici les circonstances :

Le 25 novembre au matin, les élèves de M. Dourdoux trouvaient la porte close, en arrivant au cours. Une pancarte manuscrite leur signalait que l'abbé ne pouvait donner ses leçons ce jour-là. Le lendemain la porte était encore fermée, mais la pancarte n'était plus la même. Le nouvel avis annonçait aux étudiants que les cours de leur professeur ne seraient repris que dans quelques jours.



Au 1^{er} décembre, le père d'un des élèves, M. Ripert, trouva pourtant que le silence de l'abbé devenait étrange. Eh, quoi ! M. Dourdoux serait-il resté huit jours absent sans que personne à Nîmes n'eût reçu de lui aucune nouvelle ? M. Ripert s'était posé tant de fois la question depuis quelques jours qu'il finit par exprimer son trouble à la police.

Or, voilà que deux jours plus tard, une lettre expédiée de Lyon parvint à M. Riart, propriétaire de l'immeuble où se trouve l'appartement de l'abbé Dourdoux. La tardive missive n'était point de la main du vieux professeur, mais d'un « cousin » de celui-ci. Elle faisait savoir à M. Riart que l'abbé séjournait momentanément dans le département du Rhône, par suite d'un héritage.

Comme M. Riart connaissait la démarche effectuée par M. Ripert auprès de la police, il ne manqua point de mettre celle-ci au courant de la lettre reçue.

Bientôt, la Sûreté de Lyon répondait par la négative : M. Dourdoux ne s'était pas une seule fois présenté au guichet postal où venait sa correspondance.

Précisément, il y avait dans l'entourage du vieil abbé de vingt ans, Fernand Torrens, que bien des gens tenaient pour être d'une moralité douteuse. En outre, plusieurs élèves s'étaient ressouvenus, depuis que l'inquiétude les hantait quant au sort de leur professeur, que celui-ci avait quitté son cours, dans l'après-midi du 24 décembre, pour effectuer une course en compagnie de Torrens.

Dès lors, il ne fallut pas longtemps aux enquêteurs pour retrouver le jeune ami du vieillard. Entre son père et sa grand-mère paternelle, Torrens habitait une pauvre maison nîmoise, 19, rue Alex-Peyre.

Torrens fut donc convoqué à la police dès que les soupçons se précisèrent contre lui, soupçons que confirmait la similitude d'écriture entre la sienne propre et celle qui se trouvait tracée sur les pancartes que l'on sait. Toutefois, on eut beau interroger le « témoin » avec autant de patience que d'énergie, il prétendit tout ignorer de la disparition de l'abbé.

— A ton aise, si tu ne veux rien nous dire là-dessus, lui fut-il alors déclaré, mais tu ne saurais, du moins, nous dire que tu ignores la source de tes subsides personnels ? Ton père, ancien croupier, est en chômage depuis des mois ; ta grand-mère est pauvre ; toi-même tu n'as aucune occupation rémunérée. D'où vient donc l'argent qui te permet d'exhiber chaque jour un nouveau complet et de multiplier, en outre, les parties de plaisir ?

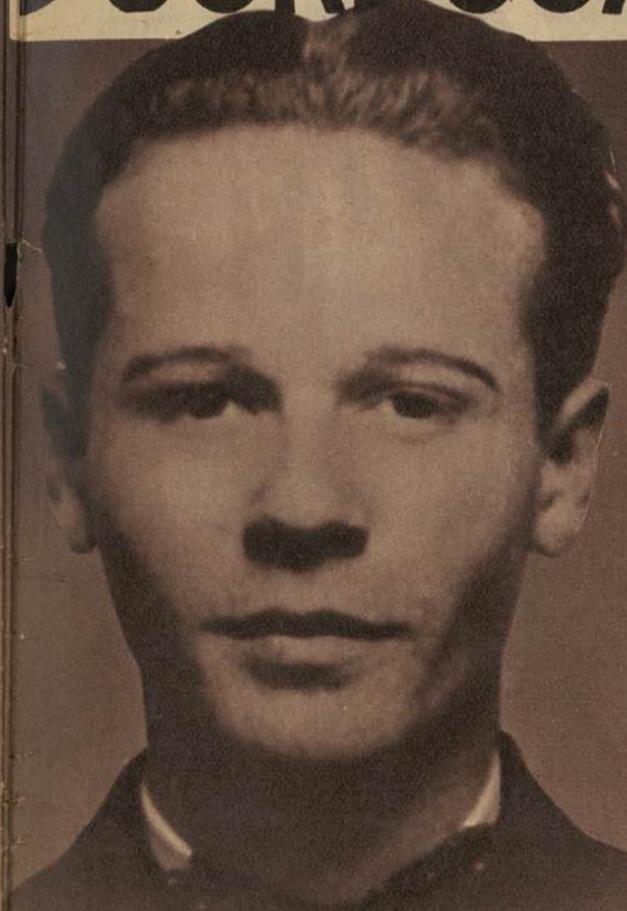
— Mes ressources sont dues aux bontés d'une dame à qui j'inspire de l'intérêt : Mme la comtesse Oudemont de Parme.

Pourtant, les enquêteurs ne se tinrent point pour déçus. Sur l'ordre de M. Mas, juge d'instruction, une perquisition est ordonnée au domicile du jeune suspect. Le père reçoit et guide placidement les policiers. La grand-mère est toute « chavirée ». Fernand Torrens, lui, toujours très sûr de soi, obéit docilement à l'injonction de ne point quitter la salle à manger, cependant que, sous les ordres de M. Boudoury, chef de la Sûreté, l'inspecteur-chef Floutier et son collègue Bovero effectuent leur fouille dans les chambres, puis dans le jardin.

Tout d'abord, c'est une profuse correspondance adressée au jeune Fernand que découvrent les en-

ASSINAT

de M^R DOURDOUX



Le père de Torrens, ainsi que le jeune assassin (ci-contre, à gauche) furent interrogés par le chef de la Sureté nimoise, M. Boudoury, lequel dirigea également les fouilles sur les lieux du drame.

Puis, il s'offrira le luxe d'aller porter lui-même à Lyon la lettre qu'il a dictée à un camarade naïf et qui parviendra le 3 décembre à M. Riart, à Nîmes.

Au retour de Lyon, Fernand Torrens ajoutera encore à son abjection en cambriolant l'appartement de feu l'abbé. Une future perquisition permettra, en effet, de retrouver 68.000 francs en billets de banque dans la chambre de l'assassin. Il prétendra que cette somme est le reliquat d'un don de 125.000 francs offert par l'hypothétique comtesse de Parme ; mais les enquêteurs ne devant point retrouver d'argent chez le riche abbé, force est de croire que Torrens a dévalisé l'appartement de sa victime.

Depuis, quelle explication cet exécrationnel garçon donna-t-il à son crime ?

— L'abbé a voulu me toucher, faire des gestes obscènes, affirma-t-il, tout d'abord, alors je l'ai frappé à coups de poing, puis je me suis servi d'un revolver.

Mais l'autopsie ayant révélé que M. Dourdoux avait été tué sans coups de poing ni lutte, Torrens a bien été contraint de reconnaître que seule l'avait poussé l'intention de dévaliser son ami.

Faut-il, toutefois, considérer le triste garçon ou comme un jeune inconscient ou comme un monstre de perversité ? Né d'une mère tuberculeuse et d'un père alcoolique, les tares héréditaires de Fernand Torrens ne sont certainement pas étrangères au crime qu'il a commis.

Quoi qu'il en soit, sa grâce physique, sa coquetterie naturelle, son souci précoce de s'élever sur le plan social avaient aidé le jeune Fernand à nouer des amitiés dans un milieu plus raffiné que celui de ses origines. Il avait l'aspect et les manières d'un petit prince charmant, ce qui lui ouvrit l'accès d'une société comblée de faveurs par le destin ; et c'est ainsi que se développa en lui l'amour du luxe qui l'inclinera de plus en plus à la dilapidation. C'est à l'école des Frères, et à la Maîtrise Episcopale de Nîmes qu'il noua ses premières amitiés au-dessus de son rang. Il s'en créa de nouvelles au cours de l'abbé Dourdoux, qui lui enseigna le latin. De même les relations flatteuses du jeune ambitieux se multiplieront encore au camp d'aviation où il effectuera son apprentissage de pilote, au cours de comédie du Conservatoire nimois. Et, plus Fernand Torrens se livre à la griserie du luxe et de l'ambition, plus il emprunte, plus il contracte de lourdes dettes qu'il n'aura jamais les moyens de solder. Voilà hélas ! le pourquoi du crime crapuleux.

Combien est-il déplorable que le père du léger garçon ne l'ait point contraint à plus de modestie et de moralité !

Il est vrai que le père Torrens n'était guère en mesure de « chapitrer » son enfant. Lui-même avait été condamné à quatre mois de prison en 1392, pour attentat aux mœurs.

Aussi bien, voilà maintenant Fernand Torrens promis, si ce n'est à la guillotine, du moins à une très rigoureuse et juste expiation. De son côté, le père Torrens est en prison pour avoir recélé sous son toit tout ce que son fils avait acheté grâce à l'argent de sa victime.

En somme, la morale trouve son compte dans l'épilogue du sanglant forfait. Mais, néanmoins, quel lamentable drame que voilà...

E.-H. BOISSIER.

quêtes. Cette correspondance confirme la réputation qu'ont valu au fragile éphèbe ses allures efféminées. Puis, les inspecteurs collectent dans divers tiroirs une profusion de factures non payées dont le montant s'élève à des milliers de francs. Lettres et bordereaux sont remis aux mains des chefs de la police et du parquet qui, dans la salle à manger sordide, ont repris l'interrogation (toujours négative) du petit jeune homme aux grâces minaudantes...

Au jardin, la fouille se poursuit sous la conduite du père Torrens. Celui-ci n'a pas le moins du monde l'air de se troubler. Sauf, toutefois, lorsque les policiers s'approchent du vaste couvercle dissimulant la fosse d'aisance.

— N'ouvrez pas cela, se récrie à ce moment Torrens père, ça va être une infection si vous bougez ça !...

Oui-da ! Les inspecteurs en ont vu et senti bien d'autres ! Peu leur importe le « conseil » de leur compagnon, devenu subitement gêné. On ouvre la fosse. Horreur ! Aussitôt, la vue est aussi violemment surprise que l'odorat : le cadavre, le cadavre intégralement nu de l'abbé Dourdoux surnage dans l'abominable stagnation des excréments.

— Je n'y suis pour rien. Je ne comprends pas ! balbutie le père de l'indubitable assassin.

Mais lui, l'indubitable assassin, aura-t-il le front, maintenant, de nier son forfait ? Il tremble — oh ! à peine — en apprenant l'affreuse découverte. L'ins-

tant d'après, le voilà déjà ressaisi. Il se confesse aux enquêteurs, lesquels vont, d'autre part, tirer du père et de la grand-mère du criminel des bribes de déclarations qui permettront de reconstituer la tragédie.

Celle-ci s'est déroulée dans l'après-midi du 24 novembre. A 15 h. 30, l'abbé Dourdoux se présente chez les Torrens. Il vient réclamer le remboursement d'un prêt de trois cents francs qu'il a consenti à son jeune ami.

— Mon pauvre abbé, dit la grand-mère, moi, vous savez bien que je ne peux vous restituer si peu que ce soit.

Torrens, le père, en dit tout autant. L'abbé branle la tête réprobativement ; mais Fernand arrive sur ces entrefaites, et il prétend avec une feinte sincérité qu'il ne tardera pas à percevoir une somme assez importante, grâce à laquelle il pourra rembourser la dette. Ayant promis, il engage l'abbé à réintégrer son cours, et il lui propose même de le raccompagner jusque-là. Une heure plus tard, le vieillard et l'éphèbe se séparent, après force congratulations, à la porte de M. Dourdoux.

A 17 h. 30, cependant que le vieux professeur achève son cours, Fernand Torrens revient à l'improviste chez son vieil ami ; il lui annonce, devant les élèves ébahis, qu'une dame désire instamment lui parler. Il insiste tant et si bien que l'abbé Dourdoux consent à abrégé la leçon, pour accompagner l'importun.

Dès ce moment, la mort du malheureux septuagénaire n'est plus qu'une question d'instant. Le jeune criminel sourit à cette idée, cependant qu'il entraîne sa future victime. Il sait que, tous les jours, son père et sa grand-mère vont, de 17 h. à 19 h. 30, terminer la journée chez des parents. Personne ne pourra gêner l'exécution de l'atroce projet...

En effet, lorsque les deux compagnons arrivent chez les Torrens, le logis est vide. Fernand a bien calculé. Tout va réussir. Subitement, il sort un browning de sa poche et, tandis que le prêtre le précède dans l'appartement, il l'abat d'une balle à la nuque.

La blessure est mortelle, mais l'abbé se prend à geindre. Oh ! le mièvre petit jeune homme ne s'émeut pas pour autant. Il vise et tire une seconde fois, atteignant à la tempe l'infortuné vieillard.

C'est fait. C'est fini ! Aucun bruit n'est parvenu à l'extérieur. C'est alors qu'il faut faire vite. Avec les ciseaux de la grand-mère, l'assassin déchire les vêtements de l'ecclésiastique, non sans prendre soin d'en fouiller les poches. Il découvre ainsi dix mille francs qu'il se réjouit de s'approprier.

Ensuite, à la faveur de la nuit qui tombe, l'abominable meurtrier traîne le cadavre de son pitoyable ami, à travers la petite cour. On sait dans quelle sépulture immonde il va faire choir, en le poussant, le corps de M. Dourdoux !

Après cette horrible besogne, qu'il complètera en cachant dans un terrain vague les vêtements de sa victime, l'assassin fera toilette pour aller offrir « l'apéro » à des camarades, dans le meilleur établissement de la ville. Le lendemain, il rédigea les pancartes annonçant « l'absence » de sa victime ; il ne sortira qu'en taxi ; il se commandera de nouveaux costumes, des pyjamas, un poste de T. S. F., des meubles modernes qui trancheront d'ailleurs très sensiblement avec le délabrement du logis familial.

Solution du problème policier :

La dernière visite

La mise en scène pour simuler un suicide est évidente. René Montal, aussitôt le départ de la femme de chambre (photo 4) est devenu menaçant. Mme de Mincourt, affolée en raison des observations de son mari, avant son départ (photo 1), a perdu la tête. Elle a pris, dans le tiroir du meuble du salon, le revolver de garde, et tiré sur le maître chanteur. Par la suite, Mme de Mincourt a malencontreusement placé le revolver du côté gauche, alors que l'entrée de la balle est apparente du côté droit.

Contrairement à l'opinion de quelques lecteurs, M. de Mincourt ne pouvait être l'auteur du meurtre, se trouvant à son bureau (photo 5) à l'heure présumée du drame.

La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

DETECTIVE

Directeur :
MARIUS LARIQUE

Les Policiers à la barre.

LE
PROCÈS
DE LA
PLEVITZKAÏA



Le procès de la PLEVITZKAÏA a failli tourner au procès de certains policiers. Il en va d'ailleurs souvent ainsi aux Assises et l'inspecteur principal PIGUET, qui fut un des témoins importants de ce procès, narre en pages 8 et 9, avec bonne humeur, tous les assauts que les policiers ont à subir à la barre.